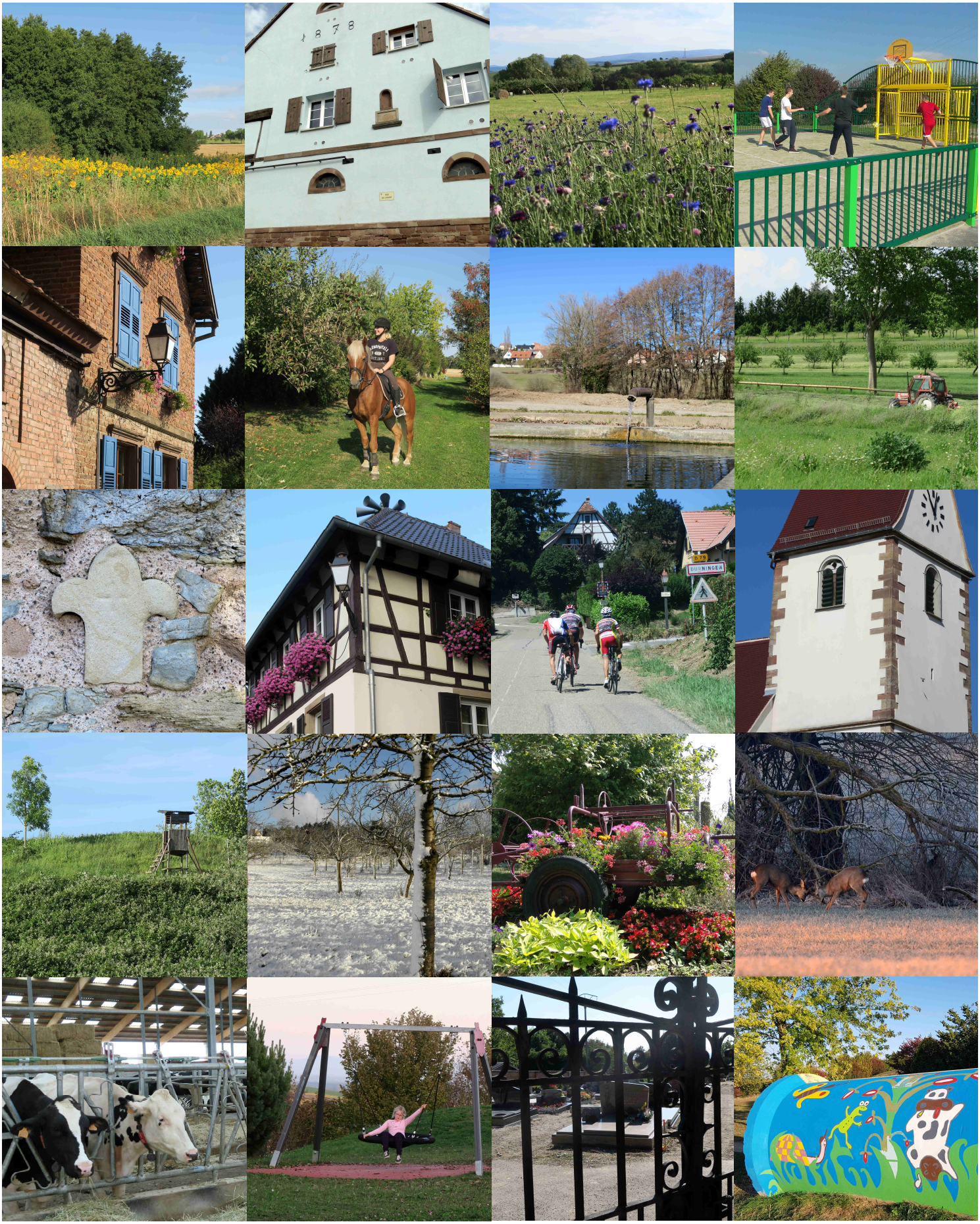

Les échos de Durningen 2019

Sommaire

Le mot du Maire

Les réunions mensuelles du conseil municipal. . . . . P. 4

Le budget 2018. . . . . P. 8

La location de la salle communale. . . . . P. 12

Durningen à l'honneur à la Comcom. . . . . P. 13

Sortie du conseil municipal au parc de Wesserling. . . . . P. 14

Les projets en cours dans notre village. . . . . P. 15

- Une seconde vie pour l'ancien local pompiers
- La sécurisation de notre village
- L'aménagement de l'ancienne ferme Rui, rue principale
- La rénovation de l'ancien lavoir à linge

Notre village : rétrospective 2019. . . . . P. 20

- L'accueil des nouveaux habitants et les vœux du Maire
- Les cours de taille
- La conférence sur les médicaments
- Joies carnavalesques
- La chasse aux œufs au bois fleuri
- la balade sur les toits du Kochersberg au fil de l'eau
- Les enfants de notre école
- La commémoration du 11 novembre
- Sortie culturelle à Paris pour le conseil municipal
- La fête de Noël
- La fête des Aînés

L'état civil. . . . . P. 38

Les mémoires de Durningen : Thérèse Schmitt. . . . . P. 44

Les activités des associations, la paroisse et le conseil de fabrique, les pompiers, la chorale. . . . . P. 46

Arrêté municipal sur le bruit et les nuisances. . . . . P. 55

Imprimé par

Les membres de la commission « communication » : Gabrielle Fiacre, Rachel André, Christine Blanchais et Roger Peraud remercient toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la rédaction de ce journal et plus particulièrement Martine Commeiras, notre secrétaire de mairie, pour son aide précieuse.

Un grand merci également à toutes les personnes qui nous ont fourni des documents.

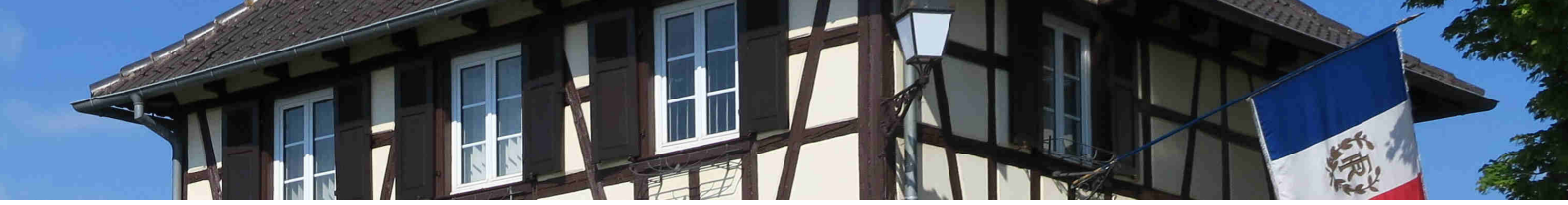

Mes chers concitoyens,

Le 102ème congrès des maires s'est déroulé du 19 au 22 novembre. Le fil conducteur de ce grand rendez-vous était de servir le Citoyen et d'agir pour la République.

Les communes sont à la fois un pilier de la République et le lieu de proximité de l'humanité. Le maire est au service des citoyens, il les représente et les défend. Il incarne le visage humain d'un Etat qui est de plus en plus perçu comme une gigantesque machine administrative (extrait de l'interview d'André Laignel, vice-président de l'association des maires de France).

Après 31 années passées au service de la commune de Durningen et de ses citoyens (12 en tant que conseillère municipale et 19 en tant que maire), j'arrive au terme de mon engagement. Je vais simplement rappeler quelques réalisations récentes : la construction du citystade au terrain de jeux, l'aménagement foncier et les travaux connexes, la mise en place du Plui, les travaux au cimetière, les travaux de rénovation du toit de l'Eglise.

Pour l'année à venir, plusieurs projets ont été engagés : la réhabilitation de l'ancien lavoir à linge de la Wiewash, la mise en place d'une micro-crèche dans les locaux de l'ancienne caserne de pompiers laissés vacants suite à leur départ sur Schnersheim, les travaux de voirie pour la sécurité routière dans la commune et l'aménagement de l'ancienne ferme Rui (rue principale) en habitations intergénérationnelles…

Je garderai en mémoire des moments uniques qui resteront dans l'histoire de notre commune. Je souhaite bon vent à la future équipe qui pourra compter sur mon aide en cas de besoin.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année à vous tous et surtout une bonne santé.

Votre maire,

Gabrielle Fiacre

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Rachel André (2ème adjointe au maire), Christine Blanchais (3ème adjointe au maire), Alain Fiacre (conseiller municipal), Christine Freund (conseillère municipale), Bernadette Hommel (conseillère municipale), Yannick Littner (conseiller municipal), Julien Messer (conseiller municipal), Roger Peraud (1er adjoint au maire), Mathieu Schann (conseiller municipal), Germain Spitzer (conseiller municipal), Luc Wendling (conseiller municipal) et Alexandre Zimmermann (conseiller municipal).

Martine Commeiras (secrétaire de mairie), Gilles Oberlin (employé communal) et Nicole Mey (agent d'entretien).

LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier 2019

-Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland :

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable aux orientations d'aménagement et de programmation du projet de PLUI arrêté le 10 janvier 2019 et aux dispositions du règlement qui concernent directement la commune.

-Evolution statutaire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland

L'objet du projet est d'intégrer de nouvelles compétences : eau et assainissement, dispositifs locaux de préventions de la délinquance, versement des contributions obligatoires dues au Service Départemental d'incendie et de Secours. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes.

-Location des terres communales :

Le conseil municipal accorde une réduction du fermage (section 36 parcelle 2 et 58) pour la partie pentue et constituée de buissons épineux représentant 1/4 de la surface et fixe un prix à l'hectare de 80 € pour cette partie. Sur la surface restante s'applique le prix de 117 € l'hectare.

-Demande de subvention de la part du Collège de Pfulgriesheim : mini entreprise Emball'Eco :

Montant de la subvention : 100 €.

-Versement du bénéfice de la fête de Noël dans le budget communal :

Le bilan financier montre un excédent de 527.50 € déduction faite du versement de 2 003 € au Père Denis Ledogar pour son association « Les Semeurs d'Etoiles ». Le conseil municipal accepte le versement de l'excédent dans le budget communal.

Séance du 29 mars 2019

-Fixation des taux d'imposition 2019 :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti
Taux 2019	12,99%	16,33%	44,47%
Produit de ces taxes pour 2019	128 003 €	93 793 €	15 298 €

-Compte de gestion et compte administratif :

Le résultat du compte de gestion 2018 établi par le trésorier municipal coïncide avec le résultat du compte administratif 2018 établi par la commune.

Mme le Maire quitte la séance pendant le vote du compte administratif. Les comptes sont adoptés à l'unanimité des membres présents .

Pour l'exercice 2018

Excédent de fonctionnement : 850 960.71 €

Excédent d'investissement : 20 603.64 €

Soit un résultat global de 871 564.35 €

-Affectation du résultat :

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au compte 002 : 818 064.35 € et au compte 1068 : 32 896.36 €.

-Budget primitif 2019 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2019 :

La section de fonctionnement pour un montant total de 1 194 173.58 €

La section d'investissement pour un montant total de 908 881.69 €

-Demande de subventions par les Restaurants du Cœur et la Banque alimentaire du Bas-Rhin :

Montant des subventions : 200 € pour les Restaurants du Cœur et 100 € pour la Banque Alimentaire.

Séance du 26 avril 2019

-Création d'un PETR (Pôle d'équilibre territorial) entre la Communauté de Communes du Kochersberg et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

L'objectif étant de mutualiser les moyens et les ressources afin d'envisager par exemple un développement touristique intercommunautaire, une politique d'animation en faveur de la jeunesse.

-Participation à la mise en concurrence du contrat d'assurance groupe du Centre de Gestion pour **le risque prévoyance** et du contrat d'assurance **des risques statutaires.**

-Délibération autorisant le recrutement de Patrice IMBS du 11 au 23 juin et du 8 juillet au 14 juillet ainsi que de Thibaut BLANCHAIS du 24 juin au 7 juillet et du 19 août au 29 août 2019 afin de remplacer l'employé communal pendant ses congés d'été, mais aussi pour lui apporter une aide.

Séance du 31 mai 2019

-Projet d'installation d'une micro-crèche bilingue franco-allemande dans les anciens locaux des pompiers :

Une micro-crèche est une structure d'accueil collectif, destiné aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans et accueillant au maximum 11 enfants simultanément. La société Krysalis propose de porter l'aménagement des locaux en micro-crèche puis d'en assurer la gestion. En contrepartie d'un investissement porté seul par Krysalis, les locaux seront mis à disposition sur la durée d'amortissement de l'aménagement.

-**Ferme Rui (rue principale) :**

Des études avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont en cours.

-**L'archiviste du Centre de Gestion** est présente en mairie pour trier les archives de la commune.

Séance du 5 juillet 2019

-**Sortie culturelle du conseil municipal** le 11 octobre 2019 à Paris pour découvrir l'Hôtel de Ville, rencontrer des élus et visiter les catacombes.

-**Approbation de la convention d'occupation à titre précaire et révocable de l'ancien local pompier affecté à un usage professionnel : la micro-crèche : Krysalis.**

-Désignation de deux référents territoriaux « ambroisie » : Yannick LITTNER et Gilles OBERLIN. Ils seront chargés de repérer la présence de ces espèces, de participer à leur surveillance. L'ambroisie constitue un problème de santé publique en raison de son pollen fortement allergisant et c'est une espèce envahissante.

-Travaux de restauration du lavoir la Wiewasch : Un marché à procédure adaptée va être lancé.

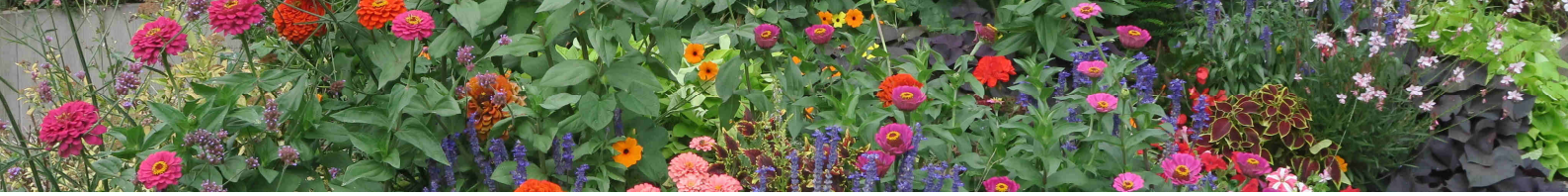

Séance du 6 septembre 2019

-**SFI Francis Schwartz marché** :

Un relevé topographique des différents secteurs a été réalisé par le Cabinet Schaller-Roth-Simler.

La société SFI Schwartz Francis a présenté une estimation financière pour des travaux de réfection et d'aménagement des voies communales pour un montant de 257 000 € HT. Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à ladite société le marché de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 16 000 € HT.

-**Lotissement rue des Séchoirs à Tabac** :

Le dernier parking du lotissement sera supprimé. La voirie définitive sera mise en place avant la fin de l'année.

Concernant l'aménagement du chemin piétonnier qui débouche sur la rue des Ecoliers, il appartient pour une partie au lotisseur et pour l'autre à la commune : un caniveau grille sera ajouté ainsi qu'un avaloir. Le revêtement pourrait être des pavés drainant. Nous sommes en attente du devis du lotisseur.

-**Micro-crèche Krysalis** :

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) a visité les locaux le 22 août 2019, nous sommes en attente de son rapport ainsi que de l'avis de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

-**Ferme Rui** :

Une convention de contractualisation a été signée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et la commune pour une étude de faisabilité d'un projet de reconversion d'un corps de ferme en logements et service, pour un montant de 6000 €. A cette participation s'ajoute l'adhésion annuelle de 100 €.

-**Aire de jeux** :

Suite au contrôle de l'aire de jeux et afin que nos équipements ludiques soient conformes aux exigences de sécurité, la société SATD nous a fait parvenir un devis réparation pour un montant de 3 437.70 €. Devis adopté à l'unanimité. Les conseillers proposent de rajouter un nouveau tapis de sol pour la maisonnette. Un devis complémentaire sera demandé.

-**Sortie du conseil municipal au parc de Wesserling** le 14 septembre 2019 afin de trouver des idées nouvelles pour rendre notre village fleuri plus beau.

-**Bilan de la réunion marche du 5 septembre 2019** :

Bénéfice de 1502.24 € redistribué au Conseil de Fabrique et au Foyer Rural. Fixation de la date de la prochaine marche : 17 mai 2020.

-**Nuisances sonores** :

Une réunion ayant pour objet les aboiements des chiens, sources de troubles du voisinage s'est tenue à la mairie le 25 juillet 2019 avec les propriétaires de chiens et les riverains ainsi que la gendarmerie.

-**Dépôt de plainte à la gendarmerie le 15 juillet 2019** de la commune pour un dépôt sauvage de déchets verts à l'aide d'un véhicule au point d'apport volontaire.

-**Prévention des risques psychosociaux** :

Le diagnostic a été réalisé pour un montant de 1 398 €, une subvention du fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL a été obtenue pour un montant de 10 000 €.

Séance du 4 octobre 2019

-**Restauration du Lavoir la Wiewasch** :

Les travaux ont fait l'objet d'un marché public. 7 dossiers ont été retirés mais aucune réponse électronique n'a été déposée aussi la commission d'appel d'offres a déclaré le marché infructueux.

Nous disposons de devis de la société Nature sur Mesure d'un montant total de 53 987.80 € HT. La société Lionel REMY et la société

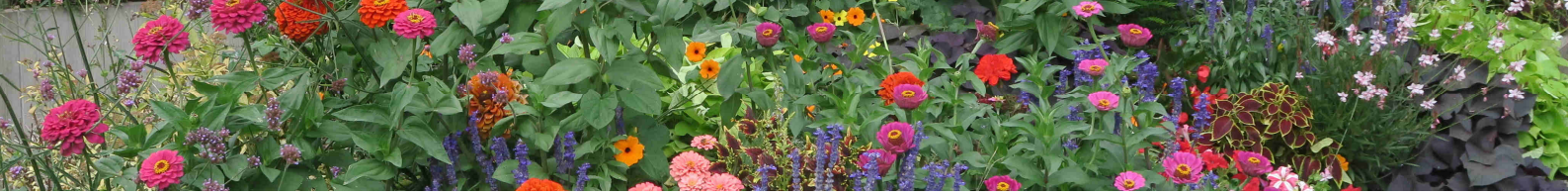

RAUSCHER ont également visité le site mais n'ont pas envoyé de devis.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise Nature sur Mesure de Hohfrankenheim. La commune va lancer une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine et les travaux sont éligibles à 2 demandes de subventions : à la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland et à la Région Grand Est.

-Délibération concernant l'aménagement du chemin piétonnier qui relie le lotissement Mantelweg à la rue des Ecoliers : société retenue PONTIGGIA de Hoerdt pour un montant de 17 244.00 € HT.

-Statistiques radars pédagogiques RD79 :

Vitesses les plus importantes enregistrées :

-En provenance de Gougenheim : 188 km/h le 08/07/2019 à 18 h 27.

-En provenance de Kleinfrankenheim : 186 km/h le 21/08/2018 à 14 h 25.

Passage dans le commune de 2 841 179 véhicules entre le 01/10/2017 et le 30/09/2019.

-Demande de devis pour supprimer le muret en béton au point d'apport volontaire

Séance du 8 novembre 2019

-Présentation par M. Blanchais d'un projet de mise en place d'un écran dans la salle socioculturelle (projecteur, éclairage scène et sono).

-Présentation de l'avant-projet des travaux de réfection et d'aménagements des voies communales :

Montant des travaux estimés : 255 557.00 € HT. Demandes de subventions au Conseil Départemental au titre du Fond de Solidarité Communale et à l'Etat au titre de la DETR aménagement de sécurité sur voirie. Adoption à l'unanimité de la poursuite du projet, du plan de financement et du dépôt des demandes de subvention.

-Demande de subvention de l'école : 200 € sont accordés pour la fête de Noël de l'école qui se déroulera le 20 décembre dans la salle socioculturelle de Durningen.

-Micro crèche Krysalis : redevance d'occupation :

Pendant les 5 premières années la redevance d'occupation est fixée à un montant nul en contrepartie de l'investissement réalisé seul par Krysalis. En effet, Krysalis prend en charge le coût des travaux. Au terme de cette période quinquennale la redevance d'occupation sera de 12 000 € par an ou 1 000 € par mois.

-Contrat d'assurance des risques statutaires : Assureur Allianz vie, durée du contrat 4 ans avec date d'effet au 1er janvier 2020. Risques garantis : décès, accident de service, maladies etc...

-Déneigement de la commune : renouvellement de la convention pour l'hiver 2019/2020 avec M. Luttmann Hubert pour un montant de 58 € HT de l'heure.

Séance du 6 décembre 2019

-Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2019 en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Budget primitif / chapitre 21 —> 773 381.69 €

25 % —> soit 193 3545.42 €

-Subvention pour l'école intercommunale de Durningen/Kienheim :

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité la subvention de 420 € à l'école pour une prise en charge de la moitié du coût du transport en bus des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 se rendant à la salle d'escalade Rock en Stock à Strasbourg du 13 au 17 janvier 2020, l'autre moitié étant prise en charge par la commune de Kienheim.

LE BUDGET 2018

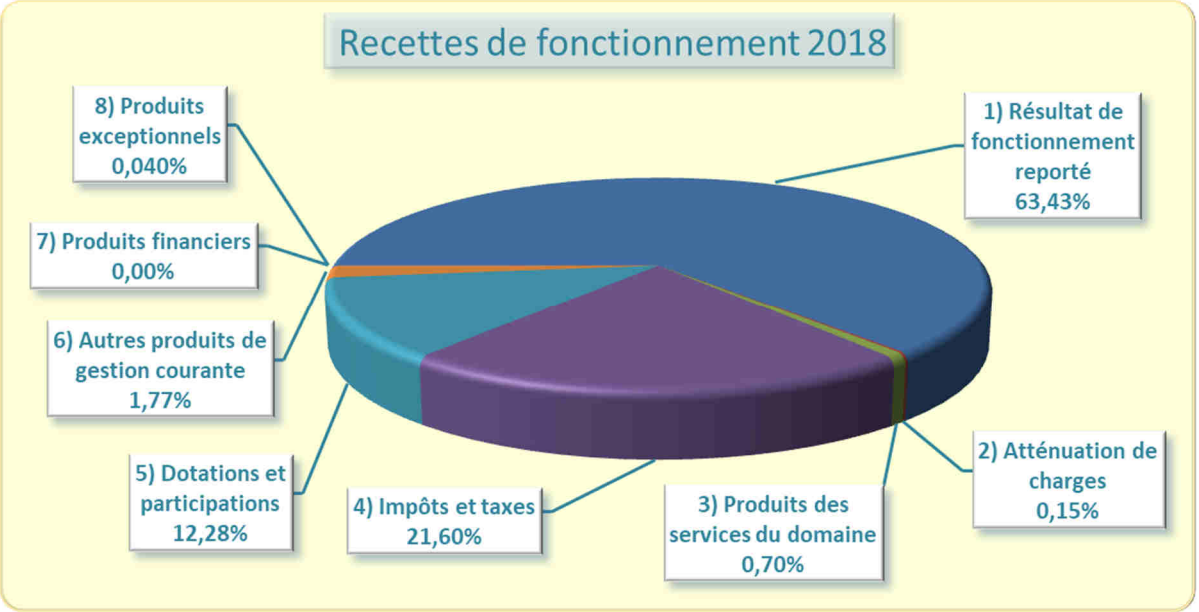

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018				
		Montant	**Part du budget**	
NOS RECETTES	1) Résultat de fonctionnement reporté	717 817,64 €	63,43%	Excédents antérieurs reportés
	2) Atténuation de charges	1 752,00 €	0,15%	Supplément familial de traitement
	3) Produits des services du domaine	7 968,50 €	0,70%	Concession cimetière, redevances d'occupation du domaine public, droit de chasse, avance sur charges location appartement ancien presbytère
	4) Impôts et taxes	244 517,88 €	21,60%	Contributions directes, taxes d'habitation, taxe foncière, reversement de la com com, droit de place
	5) Dotations et participations	139 037,69 €	12,28%	Dotation forfaitaire, dotation globale de fonctionnement, dotation nationale de péréquation, dotation élus locaux, attributions, droit de mutations
	6) Autres produits de gestion courante	20 089,42 €	1,77%	Location appartements ancien presbytère, location salle socioculturelle, fermage
	7) Produits financiers	6,80 €	0,001%	Intérêts part sociales
	8) Produits exceptionnels	468,35 €	0,040%	Versement du bénéfice de la fête de Noël dans le budget communal
	TOTAL RECETTES	**1 131 658,28 €**	**100%**	

LE BUDGET 2018

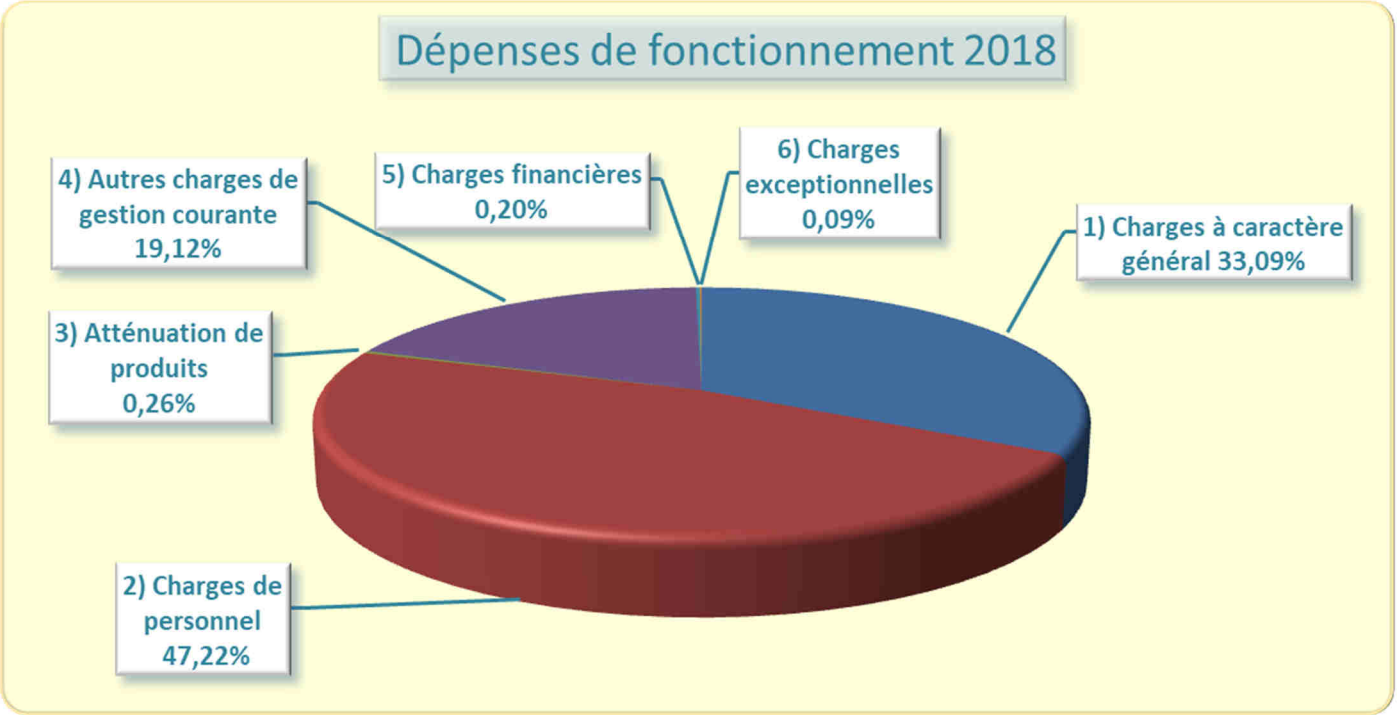

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018				
		Montant	**Part du budget**	
NOS DEPENSES	1) Charges à caractère général	92 900,02 €	33,09%	Eau, électricité, combustibles, fournitures de petits équipements, entretien de bâtiments, des voies et réseaux, primes d'assurance, fêtes et cérémonies, école, frais de télécoms,
	2) Charges de personnel	132 566,82 €	47,22%	Salaires du personnel communal et des atsem (école) , charges sociales
	3) Atténuation de produits	733,00 €	0,26%	Dégrèvement taxe d'habitation sur les logements vacants
	4) Autres charges de gestion courante	53 678,79 €	19,12%	Indemnités des élus, service incendie, SIVU, contribution pluviale, participation SDIS, subventions
	5) Charges financières	567,76 €	0,20%	Intérêts des emprunts
	6) Charges exceptionnelles	251,18 €	0,09%	Secours
	TOTAL DEPENSES	**280 697,57 €**	**100 %**	

LE BUDGET 2018

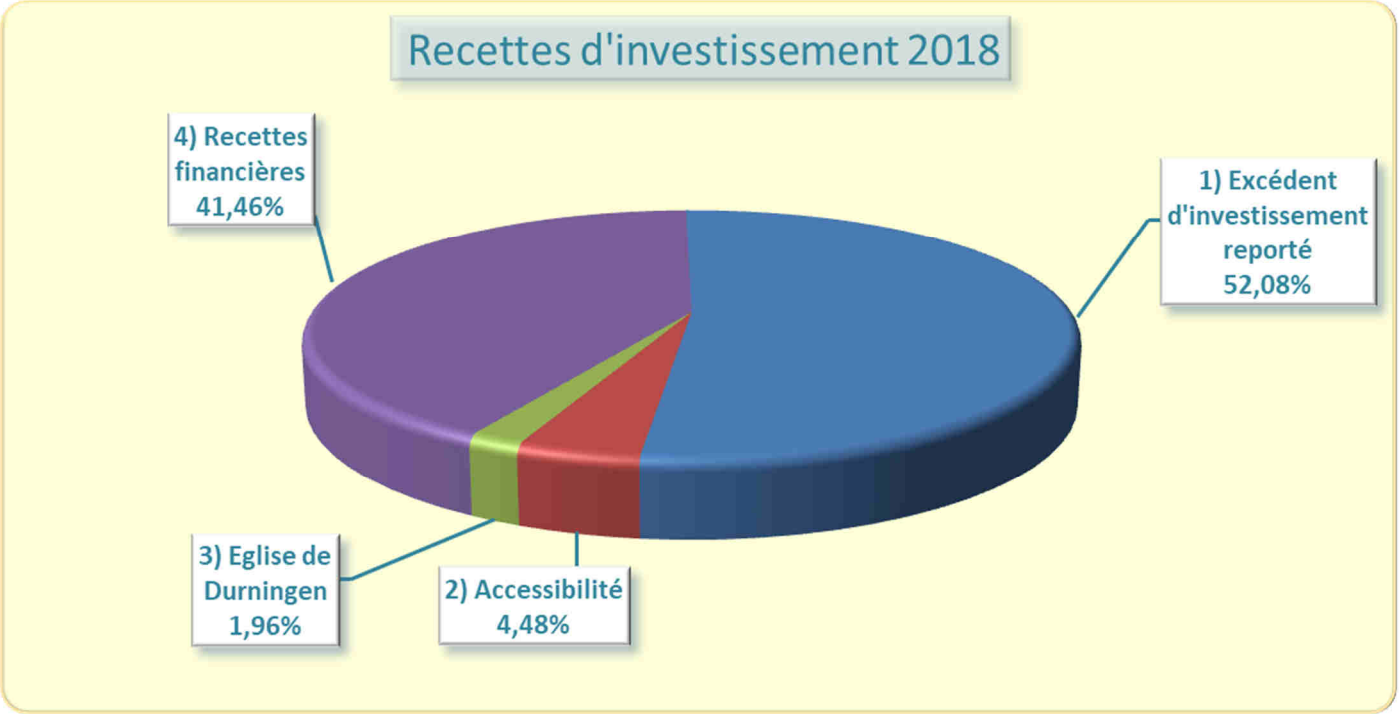

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018				
		Montant 2018	**Part du Budget**	
NOS RE-CETTES	1) Excédent d'investis-sement reporté	66 210,00 €	52,09%	
	2) Accessibilité	5 702,00 €	4,49%	Subvention de l'Etat accessibilité
	3) Eglise	2 493,84 €	1,96%	Reversement par le Conseil de Fabrique des frais engagés par la Commune pour la fourniture de battants neufs pour les cloches 1 et 2, déduction faite de la TVA reversée par l'Etat
	4) Recettes financières	52 709,48 €	41,47%	FCTVA : 26 614,32 €. Taxe d'aménagement : 26 095,16 €
	TOTAL RECETTES	**127 115,32 €**	**100%**	

LE BUDGET 2018

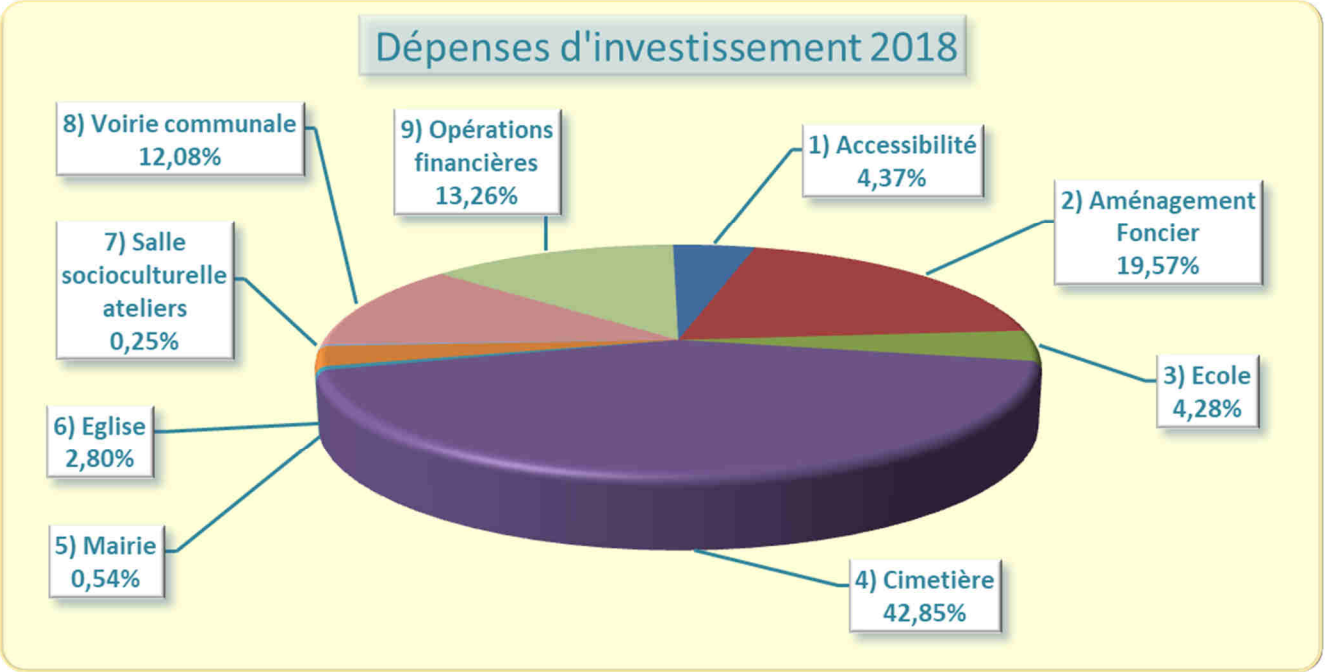

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018				
		Montant	**Part du budget**	
NOS DEPENSES	1) Accessibilité	4 650,90 €	4,37%	Accessibilité mairie église pavage, intérieur Eglise
	2) Aménagement Foncier	20 844,70 €	19,57%	Travaux connexes à l'aménagement foncier chemins communaux, mission de maîtrise d'œuvre
	3) Ecole	4 555,48 €	4,28%	Stores, convecteurs, ventilateurs, arbre, fournitures et pose de cylindres clés
	4) Cimetière	45 644,52 €	42,85%	Travaux d'aménagement du cimetière
	5) Mairie	571,80 €	0,54%	Installation défibrillateur et bloc secours salle socioculturelle
	6) Eglise	2 983,20 €	2,80%	Battants neufs cloches 1 et 2
	7) Salle socioculturelle et ateliers	270,06 €	0,25%	2 extincteurs
	8) Voirie communale	12 870,86 €	12,08%	Frais d'étude SFI rues du village : 9600 €. Miroir d'agglomération : 1346,52 €. Panneau stop, passages piétons : 972,28 €. Poubelles +bornes propreté chiens : 952,06 €
	9) Opérations financières	14 120,16 €	13,26%	Emprunt
	TOTAL DEPENSES	**149 359,80 €**	**100%**	

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Nous vous rappelons que la salle communale, située à côté de la mairie, peut être louée l'espace d'une 1/2 journée, d'une journée ou d'un week-end.

Elle est équipée d'une cuisine professionnelle, d'un bar, d'une scène et permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes installées à table.

Tarifs de la location	Particuliers de la commune	Particuliers hors commune
Pour le week-end	220 €	380 €
Pour la journée (lundi, mardi, mercredi ou jeudi)	140 €	180 €
Pour la 1/2 journée (lundi, mardi, mercredi ou jeudi)	80 €	120 €
Pour un enterrement	40 €	40 €

Un tarif spécial est accordé aux particuliers de Kienheim : 320 € pour la location de la salle pour le week-end.

En suppléments : l'utilisation de la tireuse à bière : 20 € (commune) et 31 € (hors commune).

Caution demandée :
- de 300 € pour la salle
- de 150 € pour le chariot de nettoyage.

La salle devra être rendue nettoyée et dans le même état de propreté que lors de la remise des clés. Si tel n'était pas le cas, la commune se verrait dans l'obligation de facturer un supplément de 70 € pour le nettoyage.

En cas de **désistement** à moins d'un mois de la date réservée un chèque de 50 € sera demandé.

Le chèque est à établir à l'ordre de M. le trésorier municipal.

DURNINGEN A L'HONNEUR A LA COMCOM

Pour la deuxième fois de la mandature actuelle, la commune de Durningen a été mise à l'honneur lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes du 4 avril 2019.

Le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal pour la Communauté de Communes.

A cette occasion, nous avons souhaité mettre à l'honneur deux entrepreneurs de notre village, Julien Messer et Alexandre Zimmermann.

Ils ont présenté leur activité à l'assemblée.

Julien, originaire de notre village, est attaché à sa terre natale et travaille dans la ferme familiale Saint Ulrich.

Il s'occupe principalement de la production du lait avec sa femme Laure, tandis que ses parents gèrent la transformation du lait (en yaourts, formage blanc, beurre, crème fraîche) et la commercialisation des produits transformés.

Alexandre, quant à lui, exerce le métier d'élagueur au sein de son entreprise AZ Elagage.

Originaire de Durningen également, il a grandi au milieu de la nature et des fleurs puisque son père était fleuriste. Après le décès de son père, c'est son frère Cédric qui a repris le magasin familial « Aux Fleurs de l'Orangerie » à Strasbourg.

Alexandre s'est équipé de matériel performant, ce qui lui permet aujourd'hui de travailler sur tous types de chantiers, du plus « ordinaire » au plus acrobatique…

La tradition veut que la commune à l'honneur invite l'assemblée à un repas pris sur place au Trèfle, à l'issue du conseil.

Nous avons unanimement choisi de proposer un repas de produits locaux : fromage blanc ail et fines herbes de la ferme Saint Ulrich accompagné de pommes de terre sautées, jambon, vin, tartes aux poires également produits au sein de la communauté de communes.

Ce fut un succès !

SORTIE DU CONSEIL MUNICIPAL AU PARC DE WESSERLING

Toujours à la recherche de nouvelles idées, une partie du conseil municipal s'est déplacée avec épouse et époux au Parc de Wesserling. Nous y avons pris la mesure d'une aventure associative : l'écomusée du textile.

C'est une émouvante plongée dans le passé qui nous attendait. Nous avons pu revivre les métiers de l'industrie textile alsacienne de la fin du 18ème au début du 19ème siècle.

Jeanne, une très jeune ouvrière nous a décrit de manière enjouée et très interactive son quotidien au sein de la manufacture. Elle nous a montré les gestes que ses aînés lui ont appris depuis sa tendre enfance. Nous avons pu apprendre ce que pouvaient être le filage, le tissage, la teinture, le cabinet du dessinateur, la gravure et l'impression à la planche… au travers d'un parcours vivant et authentique.

Après cette première partie du musée nous avons fait un bond d'une centaine d'années en avant pour nous retrouver dans les entrailles d'un monstre d'acier : La Grande Chaufferie. Il s'agissait d'une usine thermique Alsthom qui a alimenté le site industriel en énergie électrique de 1950 à 1990.

En sortant de la grande chaufferie, nous avons été accueillis par le soleil qui nous a ensuite accompagnés tout au long de la visite des jardins. Après notre plongée dans un monde obscur encombré de ferraille, retrouver verdure et couleurs éclatantes des plantes nous a fait le plus grand bien.

LES PROJETS EN COURS : une seconde vie pour l'ancien local pompiers

Une micro-crèche bilingue franco-allemande pouvant accueillir jusqu'à 11 enfants devrait ouvrir ses portes dans l'ancien local des pompiers à la prochaine rentrée.

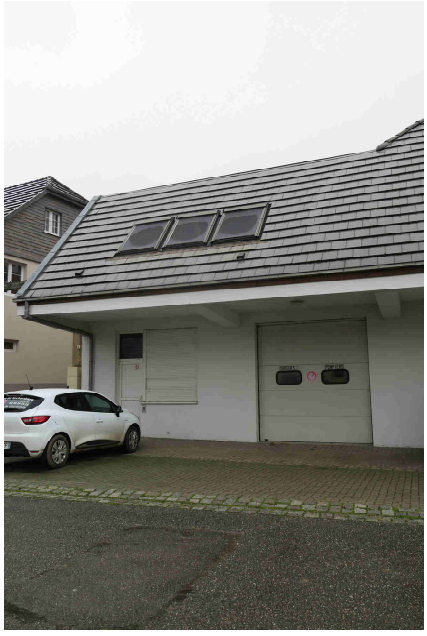

En 2017 déjà nous réfléchissions à une reconversion du local des pompiers qui avait été laissé vacant suite au départ des pompiers pour la caserne de Schnersheim. Un projet de création d'une maison des assistantes maternelles a failli voir le jour mais a finalement avorté faute d'engagement des assistantes maternelles sur le moyen terme.

Les pouvoirs publics reconnaissent un défaut de places en crèche au niveau du pays. Les familles du Bas-Rhin sont aussi confrontées à cette situation. C'est pourquoi nous avons souhaité poursuivre nos réflexions en matière d'accueil des enfants.

La société Krysalis oeuvrant dans le secteur de la petite enfance cherchait des locaux pour créer une micro-crèche bilingue franco-allemande pouvant accueillir jusqu'à 11 enfants.

L'objectif est de répondre aux demandes des familles de Durningen et des villages environnants qui sont à la recherche d'un mode de garde offrant à la fois une large plage horaire d'accueil, une tarification modulée en fonction des revenus et un accueil bilingue. Krysalis est une SAS agréée en qualité d' « entreprise d'Utilité Sociale » dont le siège est situé à Strasbourg, 33 rue du Faubourg de Saverne. Elle possède déjà 7 structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, cinq à Strasbourg, une à Hoenheim et une à Schiltigheim.

La société Krysalis s'engage à aménager l'ancien local des pompiers à ses seuls frais et à en assurer la gestion (gestion du personnel, gestion administrative, facturation aux familles…). En contrepartie, la commune met à disposition gratuitement les locaux pendant 5 ans. Au terme de ces 5 ans, une redevance d'occupation de 1.000 euros mensuels sera demandée par la commune.

Krysalis souhaite ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020. La micro-crèche bilingue franco-allemande devrait accueillir au maximum 11 enfants de 3 mois à 6 ans.

Krysalis s'engage à réserver un minimum de 10 % de la capacité d'accueil aux familles socialement les plus fragiles, à adapter la tarification en fonction des revenus des familles, à réaliser un équipement énergétiquement performant et à assurer un fonctionnement éco-responsable en application du projet pédagogique et notamment en termes d'approvisionnement et de gestion des déchets.

Les locaux comprendront les équipements nécessaires à un accueil sécurisé et de qualité, à savoir : un espace d'accueil, des espaces de vie, de repas, de change, deux chambres, une lingerie, un bureau et des toilettes pour le personnel.

Les conventions définitives entre Krysalis et la commune devraient être signées bientôt.

LES PROJETS EN COURS : la sécurisation de notre village

Depuis la mise en place des radars sur l'axe traversant le village entre Kleinfrankenheim et Gougenheim, nous avons constaté des vitesses excessives et même parfois des vitesses hors norme. Par ailleurs, notre village est traversé chaque jour par de très nombreux véhicules (1.900 passages quotidiens ont été enregistrés à l'entrée de Gougenheim par exemple).

C'est pour cette raison qu'il est devenu indispensable pour la sécurité de tous, de mettre en place des dispositifs limitant sérieusement les vitesses d'une part, et améliorant le visuel d'autre part, tout en tenant compte des contraintes légales pour la mise en accessibilité de la voirie à tous les handicapés et les personnes à mobilité réduite.

Après plusieurs réunions en commissions depuis 2008, nous avons demandé en avril 2018 au Bureau d'Etudes SFI Schwartz Ingénierie spécialisé dans l'aménagement urbain, la voirie et les réseaux divers d'établir un état des lieux de l'ensemble des rues du village.

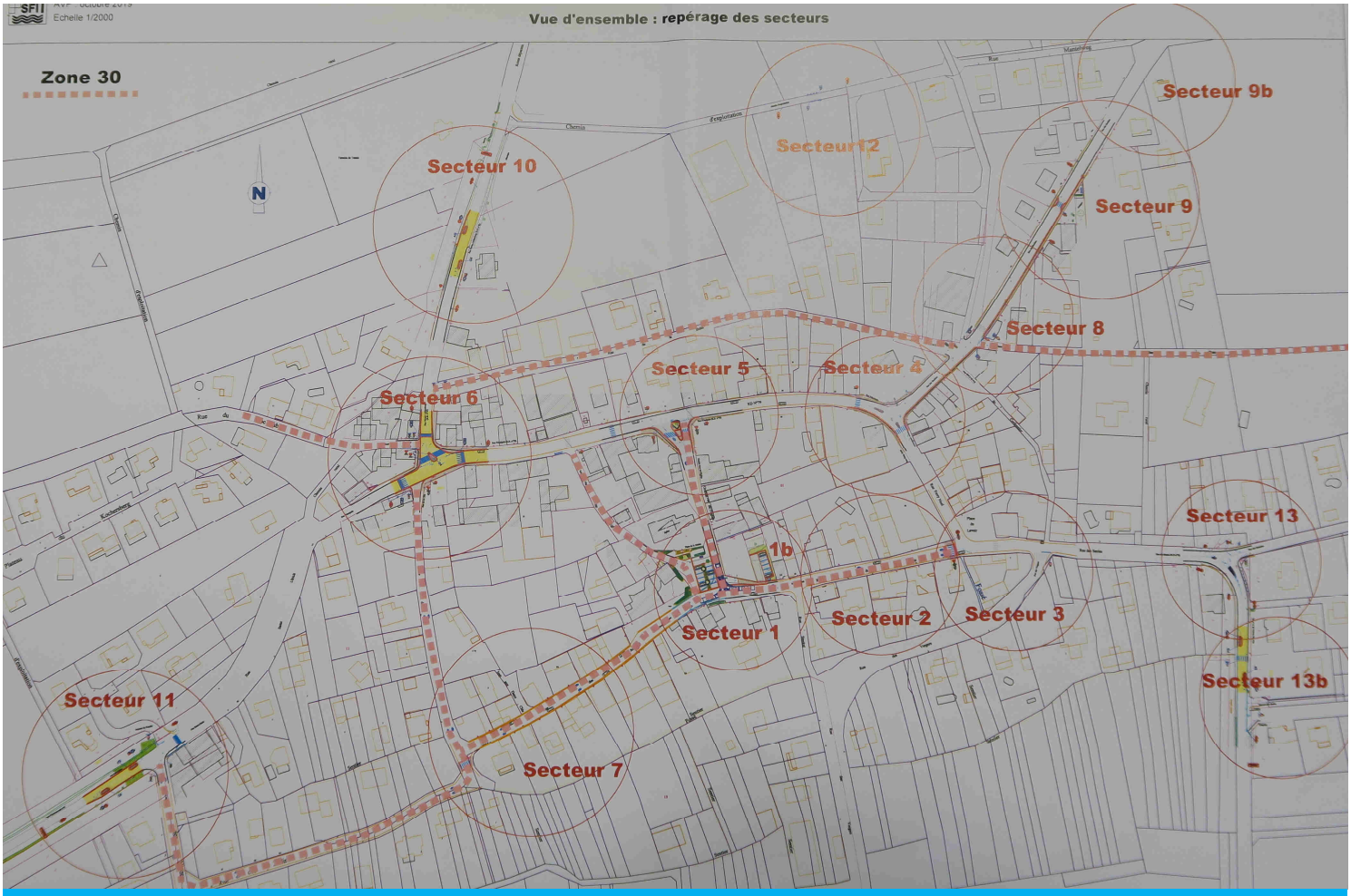

M. Schwartz et Mme Blaess sont venus présenter et commenter leur travail au conseil municipal du 5 octobre 2018. Le village a été découpé en 13 secteurs nécessitant, a priori, des aménagements. Chaque secteur a été présenté avec plan et photos afin d'en comprendre au mieux la problématique.

Parallèlement, une réunion regroupant le bureau d'Etudes SFI Schwartz, le Sdea, l'ES, les services du Département et la commune a eu lieu le 14 octobre 2019 afin d'évaluer l'impact des travaux et de faire le point sur les travaux prévus dans les prochaines années par le Sdea et l'ES.

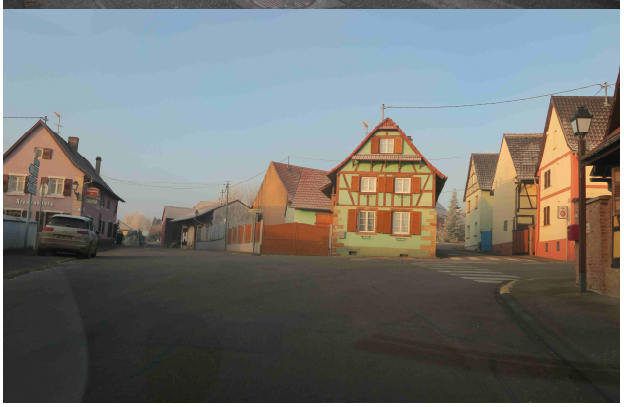

L'état des lieux a permis de mettre en évidence plusieurs situations-type. En voici quelques exemples :

Le centre du village, est classé en zone 30 mais les panneaux d'annonce de la zone sont peu visibles et il n'y a pas d'aménagements qui permettraient aux véhicules de respecter la limitation de vitesse. Autres exemples, le stationnement sauvage qui gêne la visibilité dans le virage dangereux à l'entrée du village depuis Kleinfrankenheim, la forte pente de la rue Hanau-Lichtenberg qui peut inciter à rouler plus vite, l'absence de passage piétons au niveau des arrêts de bus, les trottoirs étroits de la rues des Ecoliers qui ne sécurisent pas le cheminement des enfants vers l'école, des carrefours pour lesquels la signalisation n'est pas claire et peut entrainer des hésitations voire des erreurs de conduite…

M. Schwartz et Mme Blaess nous ont également fait part de leurs propositions d'aménagement. A ce stade de notre projet, aucun chiffrage des travaux n'avait été réalisé.

Cet état des lieux ainsi que les propositions ont été les documents de base pour nos réflexions et notre travail. Dès janvier 2019, nous avons travaillé en petits groupes, chacun affecté sur un secteur. Après avoir été sur place à pieds, à vélo, en voiture ou en tracteur pour se mettre en situation, nous avons mis toutes nos réflexions en commun pour soit confirmer les propositions faites par le bureau SFI, soit en apporter d'autres ou en supprimer.

Le bureau SFI a modifié ses plans en fonction de nos remarques et a effectué une première estimation budgétaire qui nous a été présentée courant octobre 2019. Le montant des travaux s'élèverait à environ 255.000 euros HT, des subventions pourraient être obtenues dont notamment une subvention de 100.000 euros.

Cet avant-projet était consultable en mairie jusqu'au 13 décembre 2019. Lors de cette consultation, vous avez émis des remarques. La pertinence de chacune d'entre elles va être étudiée, et l'avant-projet sera éventuellement modifié en conséquence.

LES PROJETS EN COURS : l'aménagement de l'ancienne ferme Rui

La commune a disposé de son droit de préemption pour l'acquisition de la ferme Rui, rue Principale.

L'Établissement Public Foncier (EPF) d'Alsace en assure le financement, l'assistance dans le projet de construction, et la recherche des porteurs de projets (financeurs).

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) étudie les possibilités d'aménagement et élabore les premiers plans ainsi que l'estimation des coûts.

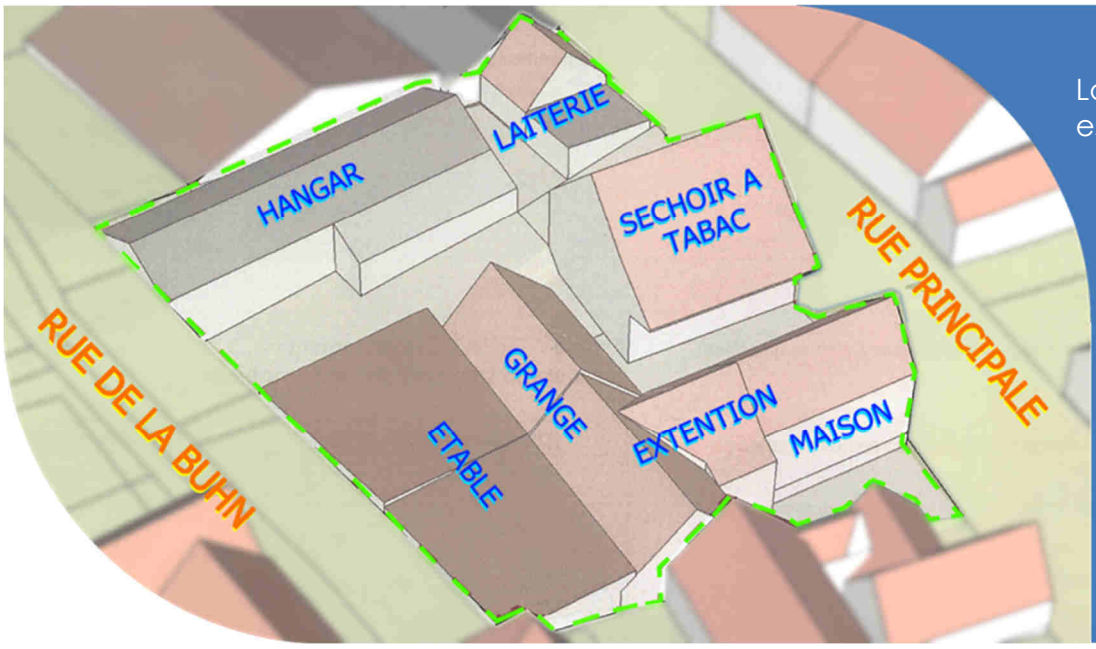

La surface de la propriété est de 16,7 ares.

Ci-contre, une vue schématique des bâtiments occupant actuellement la parcelle.

Les trois bâtiments longeant la rue principale (la maison, le séchoir à tabac, et la laiterie) pourront être conservés.

Les autres bâtiments seront détruits.

Ci-contre, une vue de la première esquisse :

La laiterie abritera un commerce, le séchoir pourra recevoir des services, la maison sera mise aux normes.

A l'emplacement des éléments détruits, seront construits des appartements destinés aux séniors et trois maisons mitoyennes avec jardins privatifs.

Sous la grande cour, un parking sous-terrain, accessible par la rue Principale, permettra le stationnement des véhicules.

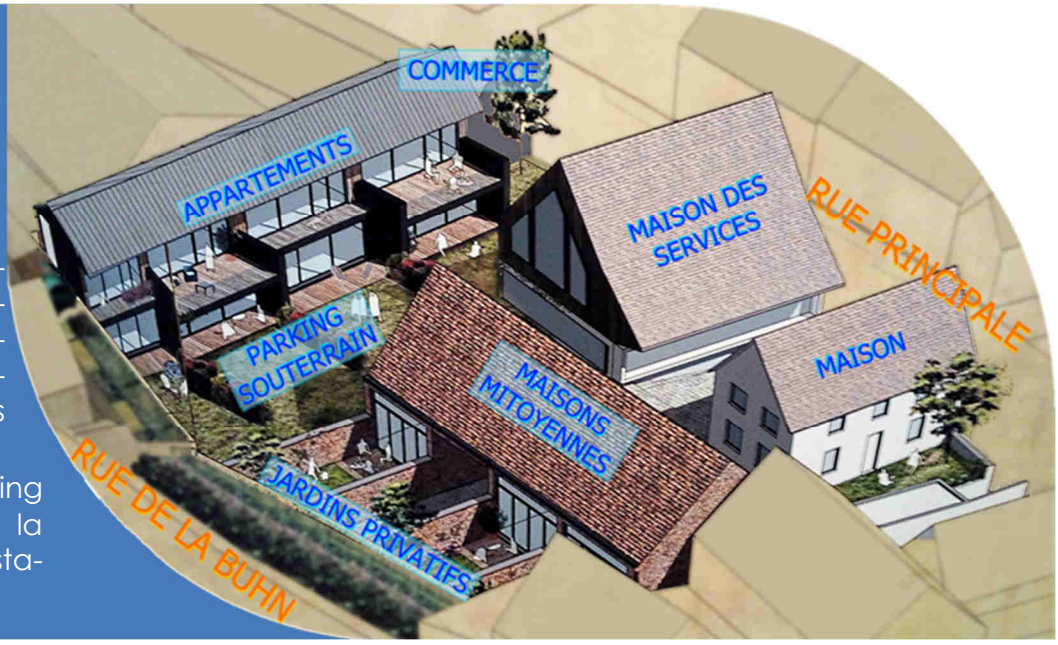

LES PROJETS EN COURS : la rénovation de l'ancien lavoir à linge

Le lavoir dénommé « Wiewasch » se situe à environ 250 mètres du village à la sortie de Durningen en direction d'Avenheim.

A l'abandon depuis des décennies, il est redevenu propriété de la commune dans le cadre de l'aménagement foncier, cette dernière souhaite aujourd'hui le restaurer.

De type lavoir hall, il était bâti en bois, couvert d'un grand toit, le bassin était délimité à l'aide de grandes dalles de grès rose. Les lavandières empruntaient l'allée des tilleuls pour y accéder en poussant leurs brouettes remplies de linges. Le lavoir était un lieu social où l'on échangeait toutes les dernières nouvelles du village.

Sa fin fut marquée par le démontage de la structure en bois qui fut donnée comme combustible à l'instituteur en poste après la seconde guerre mondiale.

Le montant des travaux est de 53 987 € HT. Ils débuteront par un démontage de l'ensemble du lavoir avec une numérotation des pièces. De nouvelles fondations seront créées ainsi qu'un bac de lavage. Ensuite seront remis en place les moellons, margelles, dallages ainsi que l'escalier. Des travaux de charpente sont prévus avec la fourniture d'une charpente en chêne ancien et de nouvelles tuiles. Enfin, les abords seront aménagés avec un engazonnement.

Le lavoir envahi par la végétation.

Le bassin qui se situe derrière le lavoir dans lequel l'eau se déverse.

Des demandes de subventions pour ce projet ont été déposées à la Communauté de Communes du Kochersberg et à la Région Grand Est.

Nous avons décidé d'ouvrir une souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez ainsi tous « apporter votre pierre » à la restauration de ce témoin de la vie quotidienne d'antan.

Une fois restaurée, une demande sera adressée à l'office du tourisme de Truchtersheim pour que l'édifice soit référencé sur les cartes touristiques. De nouvelles balades commentées pourraient y être organisées.

LES NOUVEAUX HABITANTS

19 nouvelles familles sont venues s'installer à Durningen en 2018, dont 10 familles sur la photo.

De gauche à droite sur la photo

- **M. et Mme CHRIST Frédéric et leur fille Eden 5, rue des Romains**
- **Mme MULLER Selvy 6, rue des Artisans**
- **Mme BUE Suzanne 2A, rue des Vergers**
- **Mme SCHOTT Caroline et M. BECAR Valérian 8, rue des Séchoirs à Tabac**
- **M. MULLER Albert 6, rue des Artisans (Mme MULLER absente de la photo)**
- **M. et Mme SCHUWER David et leurs 3 enfants Emma, Baptiste et Maxime 9, plateaux du Kochersberg**
- **M. CORDON Wilfried 5, Grande Rue de l'Eglise**
- **M. MULLER Frank et sa fille Emma 3, rue du Cordonnier**
- **M. LAMBERT Antoine (caché) 7, rue du Mantelweg (Mme LAMBERT absente de la photo)**
- **M. SEKOU Sylla 10, rue des Jardins**

LES VOEUX DE MME LE MAIRE POUR 2019

Beaucoup de monde pour la cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal en ce vendredi 11 janvier 2019 à 20 h à la salle socio-culturelle.

Gabrielle FIACRE, entourée de ses adjoints et conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et remercié le personnel communal, les associations (Le Foyer Rural, l'A.S.C.S.D.K, la Chorale, les Sapeurs-Pompiers, le Bel Age, le Conseil de Fabrique), la directrice de l'école, la bibliothécaire, la gendarmerie pour leur dévouement.

Mme le Maire a dressé le bilan de l'année 2018 et a énuméré les futurs travaux pour 2019 avec le projet phare de la municipalité : la transformation de la ferme Rui (rue Principale) en un habitat multigénérationnel.

Son 1er adjoint Roger PERAUD a présenté un diaporama permettant de découvrir entre autres les photos de l'aménagement du cimetière réalisé en 2018 et l'état actuel de la ferme Rui et les premières esquisses du futur projet.

Mme le Maire et Germain SPITZER se sont attelés à découper l'énorme galette des rois .

Il ne restait plus qu'à déguster l'énorme galette en levant son verre en l'honneur des reines et des rois de la soirée.

COURS DE TAILLE LE 26 JANVIER

Nous nous sommes retrouvés dans le verger de Gilbert Littner à une trentaine de passionnés pour une après-midi d'initiation à la taille des fruitiers. Gilbert a bien voulu prêter son verger de pommiers, poiriers, quetschiers, mirabelliers situé à la sortie du village.

Les trois moniteurs du syndicat des producteurs de fruits de Pfulgriesheim et environs, René Koehren, Jean-Michel Wendlind et Roland Koehren, nous ont montré et expliqué de façon très pédagogique, les principes de bases de la taille des arbres fruitiers pour les débutants et les techniques plus pointues pour les amateurs avertis. Ils avaient réponse à toutes nos questions !

Cet après-midi fut très instructive et très conviviale.

De janvier à juin, une douzaine de demi-journées ont été organisées dans les environs : cours de taille au verger, de taille de vignes, de taille en vert au verger avec reconnaissance des maladies et ravageurs, de taille d'arbustes d'ornement…

CONFERENCE SUR LES MEDICAMENTS LE 24 AVRIL

La commission « Age d'or » de Kienheim a invité à une conférence sur les médicaments, Christiane Heitz, ancienne doyenne de la faculté de pharmacie de Strasbourg.

Le médicament : un produit pas banal !

«Le médicament, ce n'est pas un produit comme les autres », ce constat formait en quelque sorte le fil conducteur de la soirée.

L'élaboration d'un médicament nécessite toujours une autorisation de mise sur le marché (AMM), régulièrement réévaluée et révocable. « Il faut soumettre un dossier. Et les recherches en laboratoire, les études cliniques, très encadrées par la législation, durent 10 à 12 ans minimum.

Pour la détermination du prix et du taux de remboursement, on perd souvent deux, trois ans supplémentaires ». Le brevet doit également être déposé au bon moment, car le laboratoire ne pourra en tirer profit que pendant 20 ans. À la fin du brevet qui protège l'invention (le princeps) on fait un générique soumis à un dossier AMM allégé ; « Cela représente une énorme économie en recherche et développement ». Dans ce contexte, la spécialiste admet que la France a un énorme

retard : en effet, les médecins ont appris à prescrire un nom de marque et non pas la dénomination commune internationale (par exemple paracétamol).

La France a servi comme modèle pour l'harmonisation internationale, souligne la conférencière. « On peut seulement développer un médicament s'il est plus efficace ou a moins d'effets secondaires par rapport aux médicaments existants ». La pharmacovigilance publique et industrielle suit le médicament mis sur le marché. Le patient peut également directement transmettre ses observations à un des 31 centres de pharmacovigilance.

En France, les prix de médicaments sont en général plus bas ce qui a des inconvénients, selon la docteure en pharmacie : « Il n'y a plus de labo en France, la recherche n'a pas les moyens ». Du coup, les gens seraient aussi tentés de prendre plus de médicaments. Autre aspect, comme on n'avance pas l'argent (sauf si le patient ne veut surtout pas le générique) on ne connaît pas forcément le coût du traitement.

Suite à la remarque d'un participant, Christiane Heitz constate : **« Oui, les Français consomment trop de médicaments.** En France, on est entièrement dans une démarche curative et non pas préventive. Ça commence avec les enfants. Il ne faut rien donner à un enfant s'il a un rhume ou jusqu'à 39 °C de fièvre ».

En général, les enfants comme les femmes enceintes font partie des catégories de personnes qui exigent une vigilance particulière par rapport à la prise de médicaments. A éviter : des pommades ou huiles chez les tout-petits dont la peau n'est pas mature mais également les anti-inflammatoires chez les femmes enceintes. « A six mois de grossesse, cela peut déclencher un accouchement ! ». Dans les deux cas, l'auto médication est prohibée.

Quant aux personnes âgées, il faut surtout éviter une prise trop importante de médicaments et respecter la posologie (« Avec l'âge, le rein supporte moins »). Il faut toujours signaler ce qu'on prend déjà si on consulte. Une précaution particulière vaut, en général, pour les tranquillisants et somnifères (ils peuvent provoquer des chutes), les anticoagulants, les antidiabétiques, les anti-inflammatoires.

Photo DNA

Christiane Heitz a également évoqué l'homéopathie (« Je n'ai pas d'avis, je suis trop cartésienne ») et la phytothérapie. Concernant la deuxième catégorie, elle a prévenu, attention aux dosages : « Il faut arrêter de véhiculer l'idée que si c'est naturel, cela ne peut pas nuire ». Le millepertuis par exemple, « excellent traitement de la dépression, est à considérer comme un médicament à part entière. En effet, il peut interférer avec d'autres substances ».

Au sujet des vaccins, l'ancienne doyenne de la faculté de pharmacie de Strasbourg a noté : « Pour moi, c'est une chance énorme, pour me protéger moi et les autres ». Elle a critiqué le dénigrement du vaccin de la rougeole : « Et maintenant, on a une recrudescence de cette maladie ». Quant au vaccin contre la grippe, elle a noté qu'il « a quand même 40 à 50 % d'efficacité » alors qu'il n'est développé que 6 mois avant l'épidémie.

Christiane Heitz fait une mise en garde concernant les médicaments contrefaits (qui représentent 10 % du marché mondial et 50 % en Afrique) proposés sur internet, ce qui est interdit en France hors site officine.

Source : extraits article DNA du 24 avril 2019

JOIES CARNAVALESQUES LE 2 MARS

Une soixantaine d'enfants, vêtus de magnifiques costumes, attendaient avec impatience dans la cour de l'école le signal pour monter dans les wagonnets et partir à la chasse aux bonbons.

« Cette année, il y a une majorité de petits enfants, il va falloir être très prudent », a déclaré Estelle Foucher, présidente de l'Association Socio-culturelle et Sportive de Durningen-Kienheim (ASCSDK).

Elle avait prévu une étiquette portant le prénom de chaque enfant mais il y avait un grand nombre de parents et Agathe, Elena, Kevin, Pierre, Raymond, Thierry, Vincent et Estelle, membres de l'association, assuraient le service d'ordre.

Benoît a fait vrombir le moteur de son tracteur et le train de sept wagons joliment décorés s'est élancé, direction le lotissement Hüneberg.

Elisa en Reine des neiges a touché de sa baguette magique la tête de la petite pirate Anouchka, tout de noir vêtue : « Je vais te transformer en grenouille. »

Le petit Basile, déguisé en Superman, répétait : « Je suis un super-héros. »

« Lui, c'est Peter Pan, il vit au pays imaginaire », a signalé Esméralda en montrant Romain.

Photo DNA

Estelle a signifié par un coup de sifflet la première halte pour la chasse aux bonbons.

Les enfants se sont élancés vers les maisons, les habitants avaient été prévenus et les petits carnavaliers ont ramené toutes sortes de friandises. Que du bonheur !

Une fois tous les voyageurs remontés à bord, le train a démarré pour un second arrêt avant de redescendre vers le lotissement de la Pommeraie.

Pour la jeune Elisa déguisée en Miss France et les petites fées avec leurs superbes robes, c'était un peu périlleux d'entrer et de sortir des wagonnets.

Les organisateurs lançaient des regards vers le ciel, les nuages étaient menaçants, mais sur tout le parcours, il n'y a eu que de grosses averses de confettis.

À l'école, un goûter attendait les enfants, de succulents beignets et de la brioche. La joie carnavalesque illuminait tous les petits visages.

Source DNA du 7 mars 2019

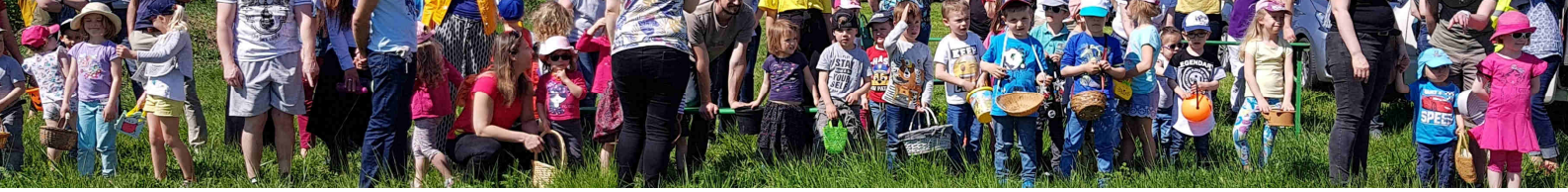

LA CHASSE AUX ŒUFS AU BOIS FLEURI LE 20 AVRIL

Désormais devenu un rendez-vous incontournable du printemps, notre « Chasse aux œufs » a, comme à son habitude, rencontré un vif succès.

Cette année, c'est sous un magnifique ciel bleu et un grand soleil, qu'une soixantaine d'enfants de Durningen et Kienheim a foulé l'herbe du « Bois fleuri » : paniers à la main et yeux rivés au sol en fouillant les buissons… à la recherche des précieux œufs.

Après plusieurs éditions, le déroulement de l'opération est rodé : les plus petits explorent le plateau du « Bois fleuri », tandis que les plus grands s'élancent sur le chemin qui en fait le tour. Quant aux parents, qui ont eu l'interdiction formelle de ramasser des œufs, (certains ont su garder leur âme d'enfant et participeraient volontiers à la chasse…), ils en profitent pour immortaliser ces moments magiques avec leur smartphone !

C'est finalement autour de bonnes pâtisseries « maison » que l'après-midi se termine, avant que chacun ne rentre chez soi, content de ramener un lapin en chocolat, offert par les communes.

BALADE SUR LES TOITS DU KOCHERSBERG AU FIL DE L'EAU LE 12 MAI

Pour cette 3e édition de la sortie « Sur les toits du Kochersberg », la commune a proposé différents parcours, à la découverte de la faune et de la flore, des cours d'eau et de deux lavoirs.

Plus de 150 marcheurs, répartis en trois groupes, ont pris part à la marche sur les hauteurs du Kochersberg.

Les deux premiers étaient conduits par Yannick, Julien, Nicolas et Maxime, conseillers municipaux et agriculteurs, qui ont emmené les randonneurs pour une balade commentée de 7,3 km jusqu'au centre de compostage de Reitwiller et retour par le chemin des crêtes.

Le troisième groupe parti pour un circuit de 5,7 km sous la houlette de Maurice Wintz d'Alsace Nature, a emprunté un parcours identique puis a rejoint le lotissement des Romains en longeant prés et bosquets.

A la laiterie, fermée en 1987, on a appris que le lait collecté en bidons de 20 litres était amené à la station de tramway.

Plus loin, au Wiewash en contrebas de la route d'Avenheim, le groupe a découvert le lavoir dans lequel les femmes venaient laver leur linge.

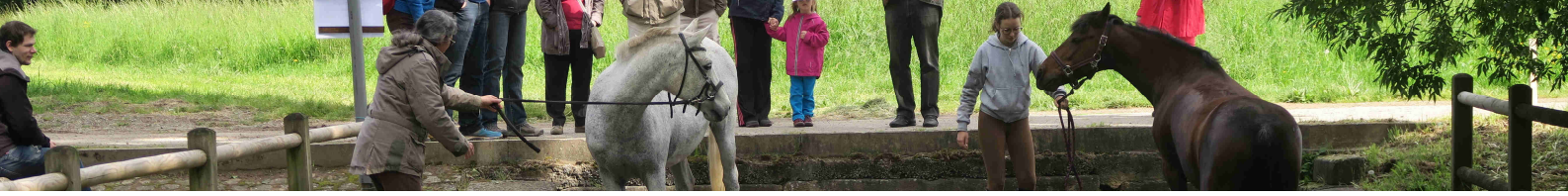

Les marcheurs ont suivi le cours du ruisseau d'Avenheim (à ne pas confondre avec l'Avenheimerbach qui coule plus bas) puis celui du Durningerbach. « Dans le cadre du contrat Souffel 2027, nous devons reconquérir la qualité de l'eau des cours d'eau, tous contaminés par les pesticides », a expliqué Laurent Mergnac du SDEA, qui a fait la navette entre les groupes et les lavoirs. « Cela devrait augmenter la biodiversité animale et végétale ».

« Des plantes pionnières comme le séneçon ou le pissenlit s'implantent dans des milieux perturbés qu'elles colonisent avant d'être remplacées par une végétation plus pérenne, comme les graminées », a noté Maurice Wintz. Au sujet des chants des oiseaux dont certaines espèces ont disparu, il a ajouté : « Il faut protéger les espaces de nature qui existent encore et les relier entre eux par des corridors écologiques efficaces ».

A l'ancien lavoir et au bain aux chevaux à la Schwemm, Alice et Viviane sont venues faire prendre un bain à leurs chevaux.

Au Bois fleuri, Jean-Marie Kremer attendait avec sa ruche transparente qui a livré l'intimité de l'organisation sociale des abeilles. Cette ruche a été ramenée à la salle où les 180 convives du déjeuner ont été invités à déguster différents types de miel.

Notre école maternelle et primaire

Classe de Petite Section/Moyenne Section de Mmes Siméoni et Henrion.

Classe de Grande Section/CP de Mmes Anglésio et Host.

Notre école maternelle et primaire

Classe de CE1/CE2 de Mme Muller.

Classe de CM1/CM2 de Mmes Stiegler et Laghouati.

Pour cette rentrée scolaire 2019/2020, notre école accueille 89 élèves répartis en 4 classes. 26 élèves sont originaires de Kienheim, 51 de Durningen et 12 d'autres villages du Kochersberg.

Mme Stiegler est la directrice de l'établissement.

Le vendredi 27 septembre, les élèves de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par l'enseigne Leclerc.

Les classes de PS/MS et GS/CP ont ramassé les déchets au City stade et les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont déplacées dans les rues de Kienheim et Durningen.

Il a été constaté que les bords des rues des villages sont propres, cependant les routes aux abords des villages le sont nettement moins. Les élèves ont remarqué que les poubelles dans les abris de bus étaient pleines.

De nombreux déchets en tout genre (bouteilles en plastique ou en verre, cannettes, couches) ont été trouvés au City stade.

Dans l'ensemble il y a tout de même moins de déchets que les années précédentes.

L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs pour leur participation.

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix. Hommage à tous les « Morts pour la France » le 11 novembre 2019.

Le 11 novembre est une date que notre calendrier nous remet chaque année en mémoire. Bien sûr c'était il y a longtemps : 101 ans, et ceux qui ont vécu cette guerre sont partis, mais le souvenir reste et nous devons nous faire un devoir annuel de transmettre sa signification.

Le 11 novembre à 11 h se sont rassemblés devant notre monument aux morts, les élus, le colonel BEYL, président du souvenir français, ainsi que les porte-drapeaux, le représentant de la brigade de gendarmerie de Truchtersheim, le corps des sapeurs-pompiers, la directrice de l'école et les enfants de l'école, la chorale, l'organiste et le clairon ainsi que les habitants de Durningen.

Après les lectures officielles, la sonnerie aux morts, les enfants de l'école ont lu un poème : « L'égalité » et ont chanté « Ecoute dans le Vent » accompagné par Jean-François.

Deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts et la chorale a rehaussé la cérémonie par ses chants et une vibrante Marseillaise a été entonnée par l'assemblée.

Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

SORTIE CULTURELLE A PARIS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Malgré l'heure matinale, c'est dans la bonne humeur qu'une bonne partie du conseil municipal et le personnel communal prit le TGV en direction de Paris le vendredi 11 octobre.

Après une pause-café en terrasse, c'est par la visite du grandiose Hôtel de Ville que la journée débuta.

L'Hôtel de Ville peut se visiter gratuitement après inscription préalable auprès du service des Relations Publiques de la Ville de Paris. Les espaces proposés à la visite sont : tous les salons de réception (salons des Arcades, salon Jean-Paul Laurens, salon Bertrand et la salle des Fêtes), l'escalier d'Honneur et la salle du Conseil de Paris (ci-dessous).

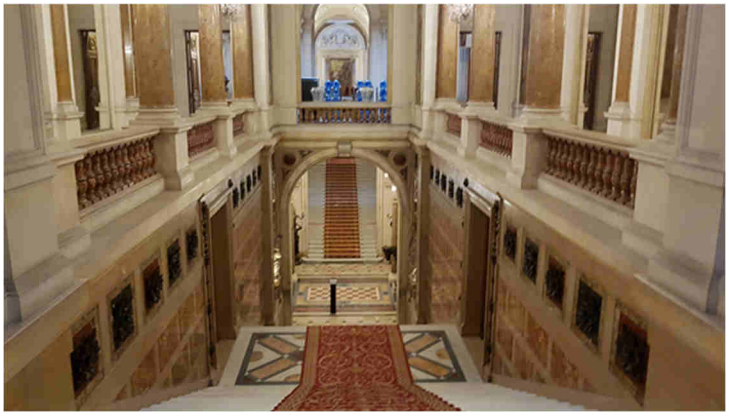

Après le déjeuner, l'après-midi s'est poursuivie par la visite des Catacombes.

Accompagnés d'une guide, c'est en empruntant un escalier en colimaçon de 130 marches que nous nous enfoncèrent à plus de 25 m sous terre. De là nous arpentèrent une partie des anciennes galeries des carrières de Paris, d'où était extraite la pierre calcaire qui servit à la construction de la ville depuis le moyen-âge.

L'affaissement de galeries en profondeur provoqua l'éboulement d'habitations à la surface causant de nombreux morts. Cela engendra d'importants travaux de consolidation au fil des siècles.

Encore aujourd'hui, les galeries restent sous constante surveillance, piliers et renforts sont régulièrement mis en place afin d'éviter de nouveaux éboulements.

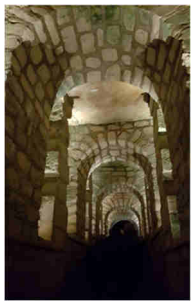

Les Catacombes étaient, à l'origine, une partie des anciennes carrières de pierre calcaire de Paris, reliées entre elles par des centaines de kilomètres de galeries.

C'est à partir de 1786 que, pour des raisons sanitaires, les cimetières parisiens proches des églises furent entièrement vidés de leurs ossements pour être placés dans les Catacombes.

La visite nous fit découvrir une infinité de crânes et de fémurs, superposés, alignés, rangés avec soin, formant de grandes structures triées par provenance et par date. Les murs d'ossements atteignent par endroit jusqu'à 30 m de profondeur. Ambiance étrange et mystique renforcée par des inscriptions sur le thème de la mort ! Au bout d'1h30 de visite, l'envie nous gagna de fuir ce lieu humide et froid pour remonter vers le ciel bleu qui nous attendait à la surface !

La journée se termina par une promenade en bateau-mouche à la découverte du Paris historique au fil de l'eau.

Redécouvrir, au clair de lune, des monuments aussi somptueux que sont entre-autres, le Musée du Louvre ou le Musée d'Orsay et quelques -uns des nombreux ponts qui enjambent la Seine nous a enchantés.

La tristesse de voir Notre-Dame ravagée par l'incendie fut vite oubliée quand, au loin, en hauteur, nous apparut l'impressionnante Tour Eiffel : plus grandiose que jamais, illuminée, puis scintillante sur les coups de 20h !

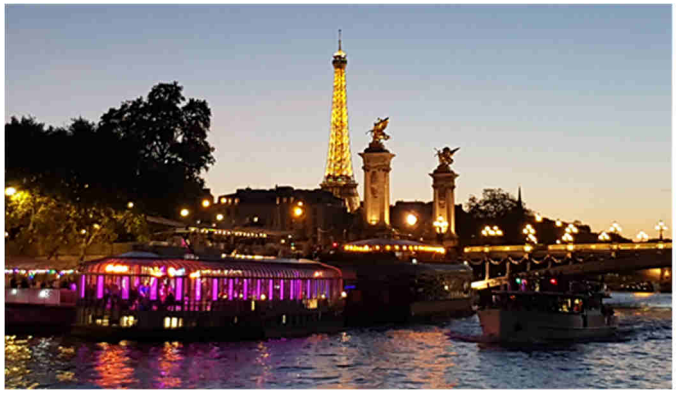

FETE DE NOEL

La commune de Durningen a voulu marquer ce premier week-end d'entrée dans l'avent, par une fête qui a débuté par une messe solidaire en l'église Saints -Pierre-et-Paul, célébrée par le père Denis Ledogar, avec bénédiction des couronnes de l'avent.

Gabrielle Fiacre, maire de Durningen, a accueilli dans l'église du village, le père Denis Ledogar, aumônier d'hôpital à Strasbourg, qui se définit comme un « homme de cœur » avant d'être un « homme de culte » et qui tente d'instiller « un goutte-à-goutte d'amour » aux malades, notamment par sa capacité d'écoute.

Cet homme chaleureux et souriant, ancien infirmier, a créé il y a plus de 20 ans, l'association « Semeurs d'Etoiles », qui a pour objectif d'aider les enfants malades de l'hôpital de Hautepierre et leurs familles.

La messe, rehaussée par les magnifiques voix de la chorale de Durningen, accompagnée du talentueux organiste Jean-François Krauss, a été interactive.

Des enfants, dans la peau des personnages de la crèche, Marie, Joseph, des bergers portant des moutons (en peluche) sur leurs épaules et des petits anges, sont arrivés en procession, par l'allée centrale.

Marie-Claire Schott, intervenante en religion, avait préparé avec eux cette célébration, et c'est sous son regard bienveillant que les petits ont interprété, tournés vers les paroissiens, avec le soutien vocal du prêtre « Réjouissez-vous, c'est Noël ! ».

Durant toute la cérémonie, Denis Ledogar s'est souvent adressé aux enfants, leur a posé des questions. Il a expliqué la mission des anges et archanges : « Raphaël est important pour les petits malades, c'est l'ange de la guérison, ainsi il est devenu le patron des médecins. Michel est le patron des pompiers et Gabriel celui des postiers (c'est l'ange annonciateur) ».

Les enfants de la crèche vivante ont été invités à venir le rejoindre autour de l'autel lors de l'Eucharistie.

Trois jeunes filles ont mis en œuvre un merveilleux conte de Noël, en se donnant la réplique.

Après le vin chaud et les bredele offerts par la commune, une centaine de personnes s'est retrouvée dans la salle pour déguster une soupe de pois concoctée par Gilbert Littner.

Les dons et la totalité des bénéfices de cette fête seront reversés à l'association Semeurs d'Étoile pour le bien-être des enfants malades.

Source DNA du 4 décembre 2019

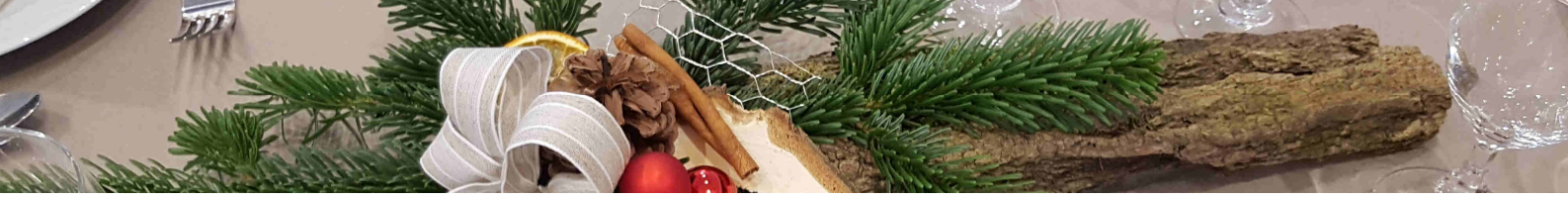

FETE DES AINES

La municipalité a organisé la fête de Noël des aînés de notre village. Invités dès vos 60 ans, vous avez été une centaine a répondre présents pour partager ce moment de convivialité.

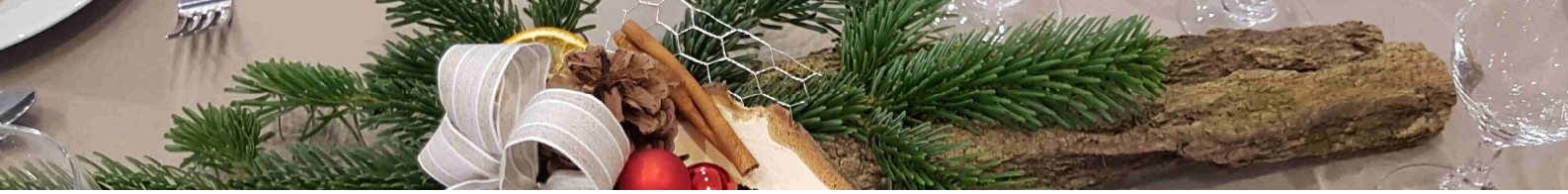

Steven le magicien et son assistante

Steven le magicien, accompagné de son assistante, nous a complètement bluffés avec ses tours de magie. Il est également mentaliste et hypnotiseur. Quant aux enfants qui suivent les cours de danse moderne d'Angélique les mercredis, ils ont réalisé une très belle prestation sur des morceaux de pop. Merci à eux. Nous remercions également les choristes pour leur participation à cette fête.

Menu

La quiche gourmande de petites noix de Saint Jacques, mesclun de salades et asperges vertes

***

Sauté de gigot de biche aux champignons, spätzles et petits légumes

***

Fromages

***

Fondant au chocolat et noix de coco, glace vanille des îles

***

Café – Bredele

Et comme les années précédentes, Jean-Pierre et Christiane ont assuré un repas de qualité qui a été servi par le conseil municipal.

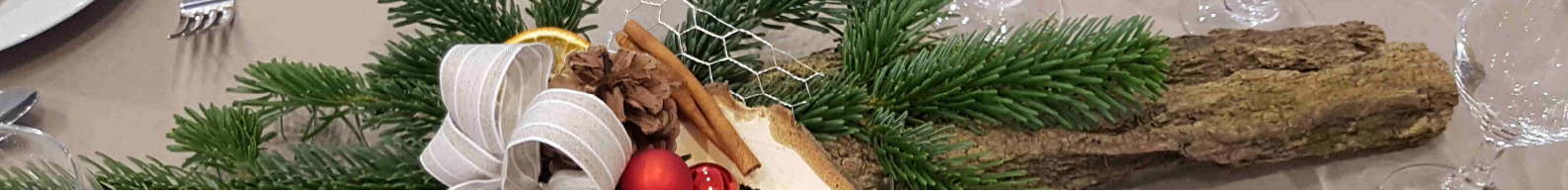

Les jeunes danseurs d'Angélique

Des choristes durrendois

Les représentants de l'équipe municipale

L'ETAT CIVIL : les mariages de l'année 2019

Séverine VETTER et Cédric FELS se sont mariés le 18 mai.

Ils habitent 5, grande rue de l'Eglise.

Christine BERNARD et Boris ZILLIOX se sont mariés le 1er juin.

Ils habitent 5, rue des Noyers.

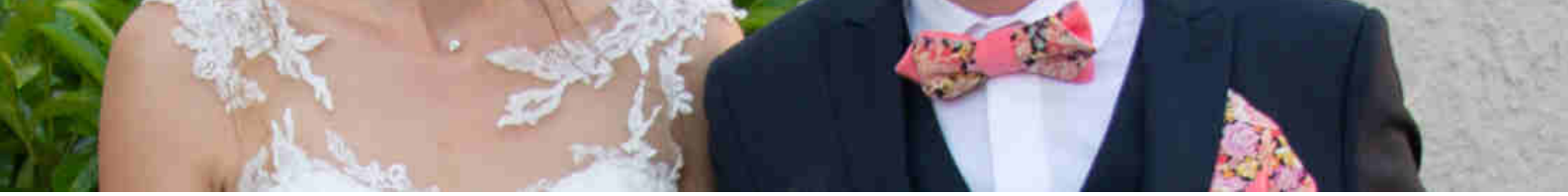

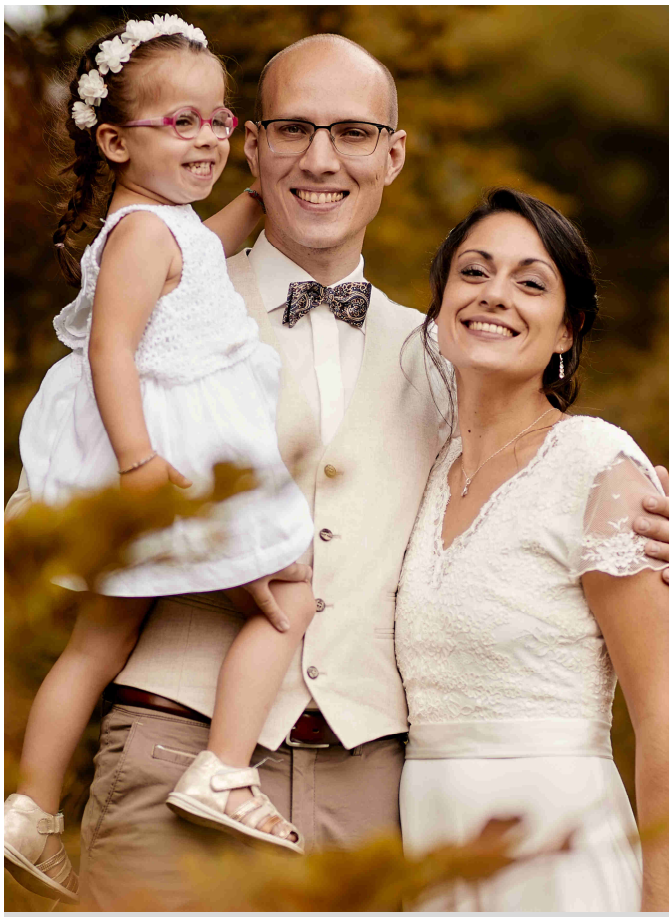

Thibaud LUCZAK et Caroline VERDUN
se sont mariés le 22 juin.

Ils habitent 23, rue du Fairmont.

Aurélie HOESSLER et Jean-Pierre GIERCZAK
se sont mariés le 22 juin.

Ils habitent à Paris.

Laetitia DELBARRE
et Franck MULLER
se sont mariés
le 20 juillet.

Ils habitent
3, rue du Cordonnier.

L'ETAT CIVIL : les grands anniversaires

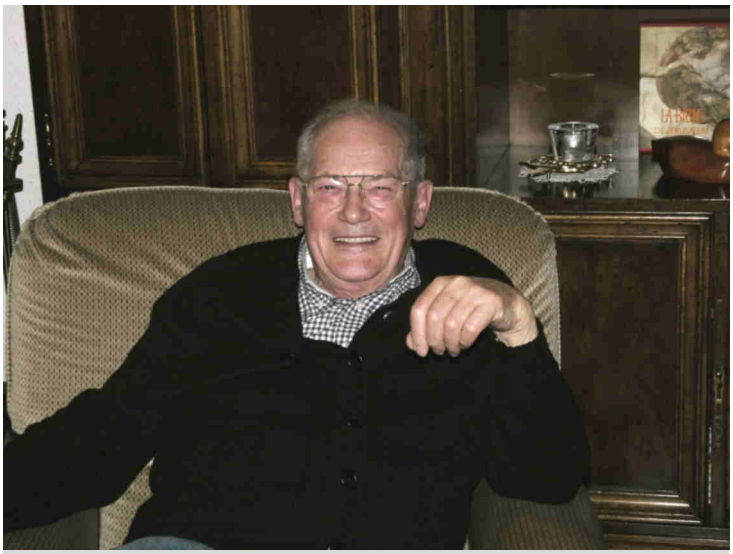

Frédéric LIENHART est né le 6 avril 1939, il a fêté ses 80 ans. Il réside 2, rue des Jardins.

Joseph BIETH est né le 7 mai 1939, il a fêté ses 80 ans. Il réside 2, rue de la Buhn.

Denise FREUND, née KRIEGER le 27 mai 1939, a fêté ses 80 ans.
Elle habite 3, rue du Lavoir.

Marie RUSCH née HOST le 3 avril 1926 à Durningen, a fêté ses 93 ans. Elle habite 15, rue des Artisans.

Jeanne MUCKENSTURM née WEYL le 18 octobre 1927 à Durningen, a fêté ses 92 ans.

Elle vit en maison de retraite à Willgottheim.

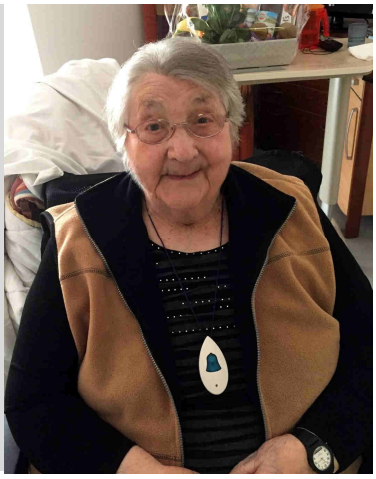

Antoine RUI est né le 9 mai 1934, il a fêté ses 85 ans.

Il vit en maison de retraite à Wasselonne.

Marie WACK née BRUDI le 6 mars 1921 à Durningen, a fêté ses 98 ans.

Elle réside 3, rue Jules César.

Lucie LANG, née RAPP le 28 janvier 1926, a fêté ses 93 ans.

Elle vit en maison de retraite à Marlenheim.

Je suis né le 9 mars 1939 à Dieuze en Moselle.

C'est entouré de mes enfants, petits-enfants et mon épouse que nous avons célébré mes 80 ans dans des instants de grand bonheur.

J'ai perdu ma mère en 1943 lors de la dernière guerre mondiale. Les conflits qui ont suivi m'ont privé de la présence de mon père militaire de carrière.

Aussi, j'ai été pris en charge à l'école militaire préparatoire d'Aix en Provence où j'ai accompli mes années de scolarité jusqu'en terminale. Puis, candidat à l'école militaire de Strasbourg, j'ai suivi les cours au lycée Kléber pour l'admission au concours d'entrée à l'école spéciale de Saint Cyr Coëtquidan.

Au sortir de cette école, j'ai choisi l'arme du Génie, au fil des mutations, des stages de spécialités, des avancements, j'ai été affecté comme chef d'études et de travaux à Bouake en Côte d'Ivoire. Durant ces 3 années de séjour, j'ai parcouru le pays d'Est en Ouest et du Nord au Sud compte tenu de l'implantation des chantiers (réfections de routes, défrichements, barrages en association avec la direction des grands travaux d'Abidjan).

De retour en métropole en 1987, je suis affecté comme chef d'arrondissement des travaux du génie à Mulhouse comme lieutenant-colonel.

Je quitte l'armée d'active en 1991. Rendu à la vie civile, je m'inscris à l'institut supérieur de sécurité incendie au CNPP de Vernon où je passe mes certificats de qualification des risques industriels et commerciaux. Je termine par une formation complémentaire au CNPP à Paris contrôle et prévention et obtient un poste comme coordinateur SPS.

Avec mon épouse, nous nous sommes installés à Durningen, 11, rue Les Plateaux du Kochersberg en septembre 1994. Mes activités préférées sont le bricolage, le jardinage, l'arboriculture, la pêche et la lecture.

Marc BORIE

René BRUDI, notre doyen, est né le 8 mai 1928. Il a fêté ses 91 ans.

Il habite 4, place de la Mairie.

Jeanne FRIDERICH née HOST, notre doyenne est née le 16 juin 1920. Elle a fêté ses 99 ans.

Elle habite 4, rue des Romains.

Un grand merci aux aînés de notre village pour leur accueil chaleureux.

L'équipe municipale

L'ETAT CIVIL : les naissances

Quentin BECAR est né le 1er février 2019 de Valérian BECAR et de Caroline SCHOTT.

Il habite 8, rue des Séchoirs à Tabac.

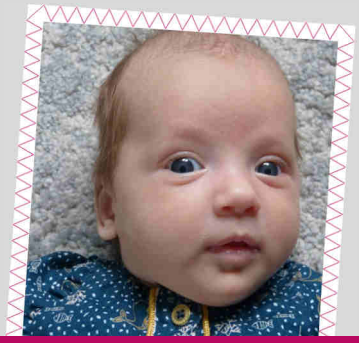

Soline DUMORTIER est née le 9 mars 2019 d'Arnaud DUMORTIER et Audrey KOCHMAN.

Elle habite 6, rue du Fairmont.

Enora LAPIERRE est née le 12 mars 2019 de Joris LAPIERRE et de Johanna FINET.

Elle habite 3, rue des Artisans.

Jules KREBS est né le 7 octobre 2019 de Joëlle KREBS.

Il habite 13, rue Principale.

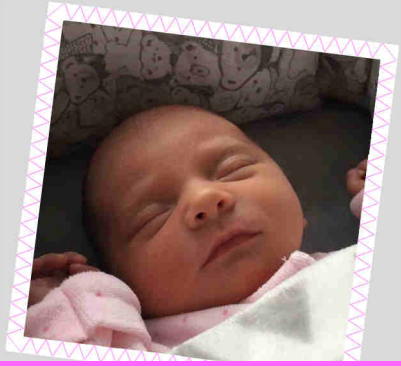

Mia ADAM est née le 9 novembre 2019 de Laurent ADAM et de Lise LABORIE.

Elle habite 1A, rue Saint Ulrich.

Lou WEBER est née le 19 septembre 2019 de Jérôme et Audrey WEBER.

Elle habite 7, rue du Lavoir.

Lisandru LERIS est né le 8 novembre 2019 de Loïc et Caroline LERIS.

Il habite 6, plateaux du Kochersberg.

Ils nous ont quittés

Damien MULLER né le 12 juin 1977 à Strasbourg,
est décédé le 20 décembre 2018 à Strasbourg. Domicilié 6, rue des Artisans.

Philippe ZIMMERMANN né le 10 janvier 1961 à Strasbourg,
est décédé le 2 février 2019 à Strasbourg. Domicilié 1, rue Saint Ulrich.

Marie-Louise BOISSELIER née GIRARDIN née le 28 juin 1935 à Strasbourg,
est décédée le 26 mai 2019 à Strasbourg. Domiciliée 7, plateau du Kochersberg.

LES AQUARELLES D'ALIETTE WINTER

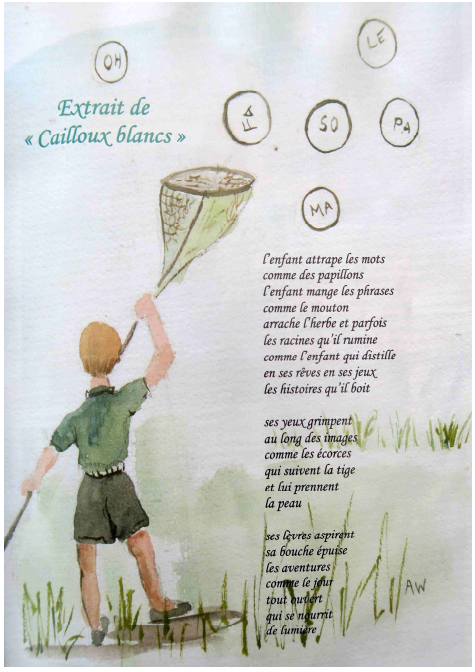

Nous vous présentons quelques-unes des aquarelles d'Aliette Winter offertes à la commune pour illustrer Les Echos de Durningen. Aliette s'inspirait des poèmes de Conrad Winter, pour peindre ses aquarelles.

Aliette Winter, née Scheidwasser en 1931, nous a quittés le 29 mars 2019 dans sa 88ème année.

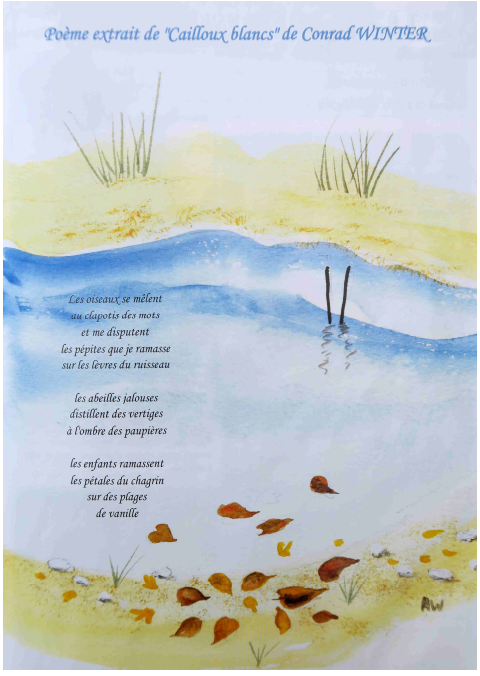

LES MEMOIRES DE DURNINGEN : Thérèse Schmitt

Dans les Echos de Durningen 2018, François Weyl nous avait présenté les deux épiceries de notre village au siècle passé : « S'Behne – Schmitt » et « S'Kliewers – Weyl ». Il nous avait fait découvrir l'épicerie de sa famille, nous souhaitons cette année vous présenter Thérèse Schmitt qui tenait l'épicerie « S'Behne – Schmitt ».

Thérèse Schmitt est née en 1921 à Durningen

Elle est la fille de Lucien Host et de Maire-Catherine Schott. Elle avait deux sœurs, Léonie née en 1916, Marie en 1926, et un frère Joseph né en 1922.

Thérèse a passé le Certificat d'Études qu'elle a obtenu avec la mention « Bien ». Puis, durant deux ans, elle a fréquenté l'école des sœurs à Friedolsheim pour apprendre la couture et la cuisine.

Elle avait 17 ans quand son père décéda le 1er octobre 1938.

En 1939, la deuxième guerre mondiale éclate. Joseph, son frère, fut incorporé par les Allemands. Sa sœur, Marie, alors âgée de 13 ans fréquentait l'école. Il fallait malgré tout planter, semer, récolter le foin et les pommes de terre, vendanger, s'occuper des vaches, des lapins, des poules, des canards etc… Léonie, sa sœur aînée, taillait les vignes, semait le blé tandis que Marie descendait toute seule les pommes de terre dans la cave ; son dos la faisait souffrir… Dans la ferme il y avait un vieux cheval, lui aussi à bout de force. Une fois couché, il n'arrivait plus à se relever, il fallait l'aider. A la fin de la guerre, quand les parachutistes anglais sont arrivés dans le village, les femmes récupéraient le tissu des parachutes pour se confectionner des robes. Elles ne devaient pas se faire surprendre par les soldats allemands, sinon c'était la déportation...

Thérèse reprend l'épicerie familiale, 3 petite rue de l'Eglise, en 1948

Pour l'ouverture de son magasin, Thérèse est allée en bus à Strasbourg s'acheter une balance d'épicerie Ducourneau. Elle a vécu seule dans la maison familiale jusqu'à son mariage avec Antoine en 1951. Les hivers étaient rigoureux à Durningen ; les bouchons des bouteilles de vinaigre qu'elle vendait sautaient à cause du gel.

L'usine "Les Glacières de Strasbourg" livrait une fois par semaine des pains de glace qui étaient stockés dans une armoire spéciale pour la conservation des aliments périssables car les réfrigérateurs étaient rares à cette époque.

En été, un petit congélateur était entreposé dans l'entrée de la maison pour la vente de glaces. Le dimanche, quand il faisait chaud, Thérèse le déplaçait dans l'allée devant la maison. Les gourmands pouvaient choisir parmi quatre parfums : vanille, chocolat, pistache ou café.

Le dépôt de boissons

C'est M. Irion qui venait d'Oberhausbergen en charrette tirée par un cheval pour approvisionner le dépôt de boissons jusqu'en 1964. En 1964, l'épicerie ferme mais Thérèse décide de garder son dépôt de boissons (bière, eau pétillante et limonade vendues à l'unité) que la brasserie Schutzenberger approvisionnera en camionnette tous les 15 jours. Thérèse conserve également le dépôt de vêtements pour le pressing.

Début 1964 l'ancienne maison 3 petite rue de l'Eglise fut démolie. Les villageois vinrent spontanément aider à enlever tous les gravats. Le 11 novembre de la même année, la famille Schmitt emménagea dans sa nouvelle maison à la même adresse après avoir passé quelques mois chez des voisins et amis. Thérèse, Antoine et leurs deux garçons chez les Wendling puis chez les Heng, Marianne et Monique chez les Zinck-Lutz.

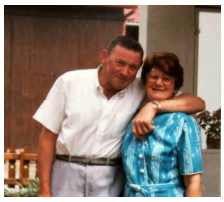

Thérèse et Antoine ont eu quatre enfants : Marianne, Monique, Lucien et André

Thérèse a élevé ses enfants non seulement en tenant l'épicerie, mais également en confectionnant des vêtements pour les femmes du village et des environs. Elle avait beaucoup appris de ses tantes célibataires, décédées, qui avaient habité la maison avant elle. C'est Thérèse qui créait les robes de mariée que portaient les jeunes filles le jour de leur noce.

Avec Marie, sa sœur cadette, Thérèse préparait les repas des mariages, communions, baptêmes, décès…directement chez les gens. Les fêtes duraient plusieurs jours.

Antoine, quant à lui, en plus de son emploi au Comptoir Agricole, était sellier-tapissier

Pour répondre aux demandes des particuliers, il exerçait son activité le soir, en plus de son emploi au Comptoir Agricole. Les habitants du village appréciaient ses compétences. En effet, avoir à proximité un professionnel qui pouvait assurer la réparation, l'entretien et la réalisation des harnais, était indispensable pour une agriculture qui utilisait presque exclusivement des bêtes de trait.

Il réalisait également des commandes spéciales : confectionnait des matelas en crin de cheval pour 1 ou 2 personnes, réparait des chaises et des canapés défoncés, des sacs d'école à l'approche de la rentrée scolaire, ainsi que les courroies pour faire tourner les machines à broyer les grains et les râpes des betteraves fourragères.

Le samedi soir, dans la cuisine, pendant que Thérèse préparait le dessert du dimanche, il fartait les lanières en cuir fin comme des lacets, pour les assouplir au cas où il faudrait dépanner rapidement quelqu'un dans la semaine... C'était un travail minutieux.

Il y avait toujours du monde chez les Schmitt entre les essayages de la confection et les achats à l'épicerie... même parfois le dimanche.

A sa retraite, au début des années 80, Thérèse cessa toute activité.

En août 1995 après le décès de son mari, elle resta dans la maison à s'occuper de ses fleurs, de son potager et de ses petits-enfants.

En 2014, Thérèse fut obligée de s'installer en maison de retraite.

Elle s'est éteinte le 11 juillet 2014 à l'âge de 93 ans après une vie bien remplie.

Monique Arnold, fille de Thérèse Schmitt.

Le Bel Âge

Les membres de l'association :

Présidente : Christiane FISCHER de Gougenheim

Vice-Présidente : Marie-Josée FRIESS de Rohr

Trésorière : Simone KAYSER de Kienheim

Secrétaires : Gaby KRIEGER de Gougenheim et Marguerite FREUND de Durningen

Assesseurs : Joseph SCHMITT, Alphonse MEYER de Gougenheim et Irène LUTTMANN de Rohr.

Il est intéressant que chaque commune soit représentée dans le bureau.

Une année dans la vie de notre club...

Début avril, de nombreux membres du club ont visité le Fort de Mutzig ainsi que la collégiale St Florent de Niederhaslach, une très belle église datant du XIIIème siècle au style gothique dominant.

En mai, un excellent repas à base d'asperges chez le « Gaveur de Woellenheim » était à l'ordre du jour.

Au mois de juin, départ tôt le matin pour l'ensemble du club qui s'est rendu à la Fête Dieu de Mühlenbach en Allemagne. Les participants ont pu assister à la messe suivie de la procession qui avançait sur un immense tapis de fleurs aux couleurs chatoyantes.

Le repas fut pris à Steinbach dans un restaurant gastronomique et un petit arrêt l'après-midi au Mummelsee a permis aux membres de faire un petit tour du lac.

A la fin du mois d'août, une sortie a été organisée à Wingersheim pour sillonner le sentier de découverte du houblon.

La dernière sortie de l'année s'est déroulée en novembre avec la visite de la cave du Roi Dagobert à Traenheim. Ces sorties permettent aux aînés de se retrouver dans la bonne humeur et de partager de bons moments.

Le 1er mardi de chaque mois, l'ensemble des membres du club se retrouve autour de l'incontournable Kaffee Kranzle avec jeux de société et jeux de cartes suivis de café et gâteaux. Et tous les jeudis soirs ont lieu des séances de généalogie et d'informatique.

Toute personne désireuse de s'inscrire au club est la bienvenue. Le siège social de l'association est situé à la mairie de Gougenheim, 2 place de la Libération.

Christiane Fischer

Le Bel Âge adhère à Générations Mouvement de la Fédération du Bas-Rhin, qui est le premier réseau associatif de retraités et de personnes âgées en France.

Générations Mouvement proposent de nombreuses activités d'échanges et de loisirs. Présents sur tout le territoire, ils œuvrent aussi pour la place des personnes âgées dans la société.

La paroisse et le conseil de fabrique

Concert au profit des Enfants de Marthe le 5 mai

Au programme : "Le stabat – Mater" de G.B. Pergolesi pour deux voix et orgue.
Le texte original en 20 strophes est rassemblé en 12 morceaux par le compositeur, alternant solos et duos, structuré en 3 parties : "La Pieta, "Le Partage du sacrifice" et "La Prière à la Vierge pour le Salut".
Les artistes, Sarah Gendrot-Krauss (soprano), Elisabeth Bresch (Alto) et Jean-François Kraus (à l'orgue) ont interprété cette œuvre avec beaucoup de talent et d'émotion.
L'intégralité de la recette 838,50 €, a été remise à "Madame Marthe" au profit de l'association.

Durningen au fil de l'eau le 12 mai

Le Conseil de Fabrique, la Commune et le Foyer Rural ont organisé une "Balade au fil de l'eau".

Les nombreux participants ont pu, lors de circuits commentés, découvrir les anciens lavoirs du village, la faune et la flore le long des ruisseaux qui jalonnent le territoire.

Un repas convivial attendait les marcheurs à la salle socio-culturelle. Une belle fête de partage et d'amitié !

Messe du 15 septembre

Pour faciliter l'accès des personnes dépendantes ou âgées, la messe a été célébrée à la salle socio-culturelle de Durningen, par les prêtres Antoine Burg et Cyrille Chabi et le diacre Roland Vidal.

L'assemblée a repris en chœur les chants proposés par la chorale. Dans une ambiance recueillie, les prêtres ont imposé l'Onction des malades aux fidèles qui le désiraient.

Départ du père Bosco le 6 octobre...Arrivée du nouveau curé Raymond Ruhlmann

Après quatre années passées dans la communauté de paroisses du Kochersberg, le père Bosco est appelé à rejoindre les paroisses de Hausbergen, Nieder, Mittel et Ober.

Le curé Raymond Ruhlmann succède au père Bosco. Après avoir passé 13 années à Dannemarie, il a été accueilli dans la communauté de paroisses du Kochersberg le 13 octobre.

Informations pratiques

Pour toute information concernant la paroisse vous pouvez contacter le président du Conseil de Fabrique Alain Schann au 06.80.32.35.40.

Le bulletin d'informations de la communauté de paroisses du Kochersberg est disponible chaque début de mois sur le site www.kochersberg.eu

En cas de décès, vous pouvez contacter le presbytère de Truchtersheim au 03.88.69.60.80 ou au 06.36.06.81.05

Le Foyer rural

Président : Gilbert Fiegel

Vice-Président : Jean-François Krauss

Trésorier : Benoît Wolff

Secrétaire : Laurence Cachera-Wintz

Membres : Christine Freund

Nathalie Jochum

Marie-Louise Klein

Contact : foyerrural.durningen@laposte.net ou 03.88.69.67.64

Créé en 1985, le Foyer rural participe activement depuis maintenant une trentaine d'années à la vie associative de Durningen.

Une nouvelle année se termine avec toujours les activités habituelles auxquelles participent une cinquantaine de personnes (enfants et adultes) de Durningen et des villages voisins.

Voici un petit tour d'horizon des diverses activités et manifestations organisées par notre association. Les activités proposées, calées sur l'année scolaire, débutent généralement la 2ème semaine de septembre avec un rythme hebdomadaire, sauf congés scolaires, pour se terminer fin juin ou début juillet.

Les activités régulières proposées

Ping-pong

Les mardis de 20h à environ 22h à la salle communale de Durningen.

C'est une activité de type loisir ouverte à tous les publics, enfants comme adultes, joueurs débutants ou confirmés, dont le principal objectif est de pratiquer ce sport en toute convivialité et sans contrainte de résultat.

Renseignements : Gilbert au 03.88.69.67.64

Jazz-dance pour enfants

Les jeudis à la salle communale de Durningen.

-> De 17h30 à 18h15 pour les plus jeunes à partir de 4 ans

-> et de 18h30 à 19h30 pour les enfants de 8 ans et plus.

Cette activité, initiée il y déjà plus d'une quinzaine d'années, est animée depuis ses débuts par Pippa, professeur de danse, qui réalise un travail d'initiation et de perfectionnement très apprécié des enfants.

La saison se termine systématiquement par un spectacle lors d'une séance conviviale où familles et amis peuvent apprécier le travail accompli durant l'année. Comme tous les ans, la soirée de clôture qui a eu lieu début juillet a permis aux nombreux parents et amis de voir le travail réalisé durant cette année. Ils ont pu admirer les chorégraphies présentées par les enfants sous la direction de Pippa.

Renseignements : Laurence au 06.72.39.13.69 ou Gilbert au 03.88.69.67.64

Le Foyer rural

Gym-tonic pour adultes

Les jeudis de 20h30 à 21h45 à la salle communale de Durningen.

Cette activité débutée en 2002, est animée depuis une dizaine d'années maintenant par Martha Huber qui, sur des musiques rythmées, propose une large palette d'exercices : assouplissements, step, bâton, ballon, élastique, relaxation…

Martha vous garantit une vraie débauche d'énergie pour entretenir votre condition physique.

Renseignements : Gilbert au 03.88.69.67.64

Broderie, hardanger, patchwork

Tous les vendredis à partir de 20h à la salle de l'ancien presbytère de Durningen. Renseignements : Nathalie au 03.88.69.89.38

« Broder, Rigoler
Organiser, Décorer
Échanger, Raconter
Inventer, Ensemble

Mais c'est aussi tricoter, crocheter, manger, siroter et bien sûr faire et défaire... Le tout dans la bonne humeur et la convivialité. »

La traditionnelle soirée « Vin nouveau »

Le Foyer rural organise aussi sa traditionnelle soirée « Vin nouveau » chaque 2ème samedi d'octobre.

Les participants font honneur au "Siesser un Riesser" accompagné de harengs marinés, noix, raisins, charcuterie, fromage, gâteaux…

Pour les amateurs, la soirée se prolonge avec des jeux de société, jeux de cartes, jusqu'au bout de la nuit pour les plus endurants.

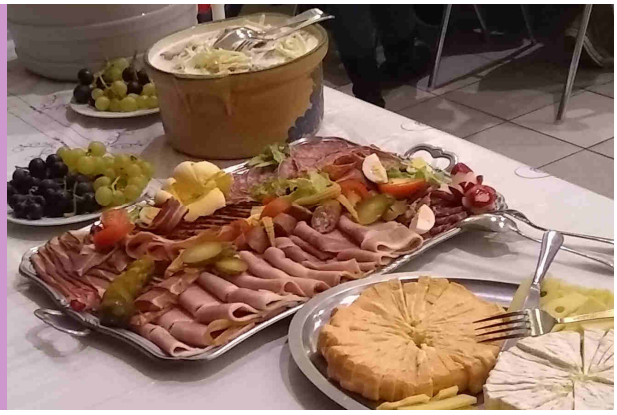

La balade sur le toit du Kochersberg

Par ailleurs, nous avons organisé en 2017, 2018 et 2019 avec le Conseil de Fabrique et la commune, une marche printanière suivie d'un repas. Ces balades furent l'occasion de découvrir l'environnement de Durningen et des communes voisines.

L'édition 2019 fut axée sur la découverte de la faune, la flore, des cours d'eau et de deux lavoirs.

L'édition 2020 est programmée pour le dimanche 17 mai 2020. Date à confirmer.

L'Ascsdk

Présidente : Estelle Foucher
Trésorière : Cathy Marchand
Trésorière-Adjointe : Isabelle Schneider
Secrétaire : Florence Guim
Secrétaire-Adjoint : Thierry Kistner

Membres : Vincent Barrilliot
Kévin Fussler
Liliane Jaeckel
Pierre Petitcuenot
Raymond Urru

Les 10 membres de l'Association Socio-Culturelle et Sportive de Durningen-Kienheim organisent régulièrement des manifestations qui ont lieu à Durningen ou à Kienheim et assurent le suivi de plusieurs activités. Une cotisation familiale de 12 € donne accès à l'ensemble de ces activités. Retrouvez toutes les informations sur le site le site kienheim.fr .

Yoga tous les lundis soirs de 18h à 19h15 et de 19h30 à 20h45 à la salle communale de Durningen avec Camille. Renseignements : Dany Poinsot au 06.75.25.84.87.

Cours de gym douce les jeudis soirs de19h30 à 20h30 à la salle de l'école de Kienheim. Pour ceux et celles qui ont envie de bouger tout en douceur. Renseignements : Françoise Koebel au 07.89.52.32.87.

Cours de dance pour enfants de 6 à 14 ans pour s'éclater sur les musiques de leurs chanteurs préférés, apprendre et créer des chorégraphies. Les mercredis de 11h à 12h à la salle communale de Durningen. Renseignements : Angélique Forner au 06.83.67.05.43.

Tennis. A Kienheim, un court de tennis avec un mur d'entraînement est mis à disposition des joueurs, sauf aux heures des cours d'école de tennis. Reprise des cours de l'école de tennis pour les jeunes de 7 à 14 ans après les vacances de Pâques. Renseignements : Estelle Foucher au 06.58.00.69.07.

Travaux manuels tous les 2ème et dernier mercredis du mois de 14h30 à 17h30 pour les amateurs de couture, tricot, crochet, broderie…au 2ème étage de la mairie de Kienheim. Renseignements : Liliane Jaeckel au 03.88.69.85.71.

Carnaval du 2 mars, voir page 24

Journée tartes flambées à la ferme le 1er mai

Pour la 5ème année consécutive, l'Ascsdk avait organisé sa journée « Tartes flambées à la ferme » dans le joli cadre mis gentiment à disposition par la famille Knab à Kienheim.

Cette manifestation s'était déroulée en parallèle au marché du printemps et du terroir géré par la commission Animation de la commune.

Pour une fois, soleil et chaleur étaient au rendez-vous, et les habitants du village et des environs, venus en famille ou entre amis, avaient tous le sourire. Tout comme les bénévoles de l'Ascsdk qui, avec 900 tartes flambées vendues, avaient battu un record !

Des touristes de passage découvrant le Kochersberg étaient également présents, comme un couple de Bretons dégustant des tartes flambées et très intéressés par leur préparation...

Circuit touristique du 6 octobre

L'équipe des Houblons

Le dimanche 6 octobre 2019, l'Ascsdk organisait la 8ème édition de son rallye touristique. Le principe de ce circuit est de découvrir notre région de façon ludique à travers une course/balade d'orientation agrémentée d'énigmes insolites, de questions et de jeux.

32 équipages se sont lancés à partir de 8h du matin à la recherche des indices cachés sur le parcours de 60 km environ. Cette année, le circuit explorait la région proche de chez nous, le Kochersberg, puis la région nord de Strasbourg.

Les équipages et organisateurs se sont retrouvés à Durningen pour partager un sanglier à la broche en attendant la proclamation des résultats.

Cette année, l'équipe des « Houblons » a remporté le premier prix. Les organisateurs du parcours, Laurent, Pierre et Nathalie, vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Belote, Rebelote et dix de Der ! Un concours de belote très disputé le 17 novembre

Le concours annuel de belote organisé à la salle des fêtes de Durningen, a attiré un nombreux public. Celle-ci était bien remplie, mais aux dires de l'organisateur du concours Thierry Kistner, elle aurait pu l'être davantage, car une vingtaine de joueurs manquait à l'appel. De plus, très peu d'habitants des communes voisines ont répondu présents.

Les joueurs se sont affrontés tout au long de l'après-midi autour du tapis vert, sortant tour à tour leurs atouts dans des parties très disputées; entourés d'une équipe de bénévoles dévoués qui ont assuré une parfaite organisation de cet après-midi à la table de marque ou en servant des boissons, de nombreuses pâtisseries faites maison, des bretzels cuites sur place et de très bonnes knacks proposées par l'association.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour que les beloteurs et beloteuses tapent agréablement le carton en jouant trois manches, qui ont été emportées par Jean-Marie Prestenbach de Haguenau avec un total de 5 613 points. Il a remporté la prime de 150 € réservé au gagnant. Il était suivi à la deuxième place de Bernadette Hommel de Durningen avec 5 478 points a qui a été remis une enveloppe de 100 €. Et la troisième, Jean-Marc Richert de Hochfelden avec 5 432 points qui a reçu une enveloppe de 50 €. Les autres participants ont pu repartir avec de nombreux lots de valeur dont des coffrets de vin du Domaine Vierling de Fessenheim-le-Bas et d'autres offerts par des commerçants de la région (La Boulangerie Pâtisserie Esprit Pain à Wiwersheim, Le Restaurant Boucherie Charcuterie La Cour des Oiseaux à Gougenheim, La Pâtisserie Catel à Schnersheim, La Boulangerie Pâtisserie Le Fournil du Kochersberg à Truchtersheim, Le Restaurant La Vignette à Schnersheim, La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne) et des lots de consolation pour les moins chanceux.

Tous les joueurs sont unanimes et répondront présents lors de la prochaine session en 2020.

Saint Nicolas du 7 décembre

A l'invitation des mairies de Kienheim, de Durningen et de l'Ascsdk, Saint Nicolas et Père Fouettard se sont rendus en calèche à l'école intercommunale.

Certains enfants, à la vue de l'homme en noir, se réfugiaient dans les bras de leur maman. D'autres, à la conscience sans doute plus ou moins tranquille, se contentaient de le saluer de loin...

Mais tous prenaient la pose au côté de Saint Nicolas et chantaient avec lui pendant un petit tour du village en calèche, avant de dévorer maennele et chocolats, tandis que leurs parents dégustaient un verre de vin chaud.

Calendrier 2020 des manifestations

Samedi 14 mars : Cavalcade de Carnaval, départ à la salle des fêtes de Durningen

Vendredi 1er mai : Marché du printemps et du terroir et journée « tartes flambées à la ferme Knab » à Kienheim

Dimanche 17 mai : Tournoi de pétanque à Kienheim (au lotissement Hüneberg)

Samedi 20 juin : Soirée dansante « Fête de la musique » : place de la Mairie à Kienheim

Dimanche 30 août : Tournoi de volley à Kienheim

Dimanche 4 octobre : Circuit touristique et d'orientation à la découverte de notre région

Dimanche 15 novembre : Tournoi de belote à Durningen

Samedi 5 décembre : Saint-Nicolas à l'école intercommunale

Les sapeurs-pompiers du Kochersberg

La section du kochersberg a vu le jour lors de la fusion des Centres de Premières Interventions de Schnersheim et de Durningen en janvier 2017. Petit à petit, d'autres villages s'y sont associés pour regrouper les moyens matériels et humains dans un seul et même Centre de Premières Interventions pour ne former plus qu'une seule et même section.

Aujourd'hui cette section intervient sur un secteur très étendu. En effet elle regroupe 11 villages : Avenheim, Durningen, Fessenheim-le-bas, Ittlenheim, Kienheim, Kleinfrankenheim, Neugartheim, Schnersheim, Willgottheim, Wintzenheim-Kochersberg et Woellenheim.

La section, qui dénombre 30 sapeurs-pompiers volontaires dont 8 femmes, a réalisé 176 interventions au 12 décembre 2019 à bord de leur CID (Camionnette d'Interventions Diverses).

Devenant de plus en plus active, la section a éprouvé le besoin d'effectuer des travaux de réaménagement de la caserne de pompiers (située derrière le Crédit Mutuel de Schnersheim) afin de l'adapter au mieux au nombre de pompiers et aux missions opérationnelles. Une inauguration officielle devrait avoir lieu, la date sera fonction de la date d'achèvement des travaux.

Les interventions de 2019

Les sapeurs-pompiers du Kochersberg sont intervenus 176 fois au 15 décembre 2019.

Ils sont intervenus sur 7 feux, 11 accidents, 101 secours à la personne, 4 dégagements de chaussée, 3 épuisements-fuites d'eau. Et ont réalisé 6 secours-animaux. Enfin, ils ont récupéré 44 nids de guêpes.

Contact : spkochersberg@gmail.com

Vos coordonnées sont indispensables

Les pompiers souhaitent vous sensibiliser à nouveau sur le fait que vos coordonnées sont indispensables pour une intervention rapide. C'est pourquoi ils vous demandent de mettre en évidence votre numéro de rue et votre nom sur votre boîte aux lettres.

Nos manifestations en 2020

Samedi 15 février : soirée Mont d'Or à Schnersheim (sur réservation)
Samedi 6 juin : tartes flambées à Avenheim
Dimanche 12 juillet : portes-ouvertes à la caserne à Schnersheim

Pour une urgence, appelez le :

- **18** (numéro d'appel aux pompiers) si une personne fait un malaise ou s'étouffe, pour une blessure grave, une brûlure, un départ de feu, un accident de la route…
- **15** (numéro d'appel au Samu) pour des urgences médicales.

Formations de nos jeunes recrues

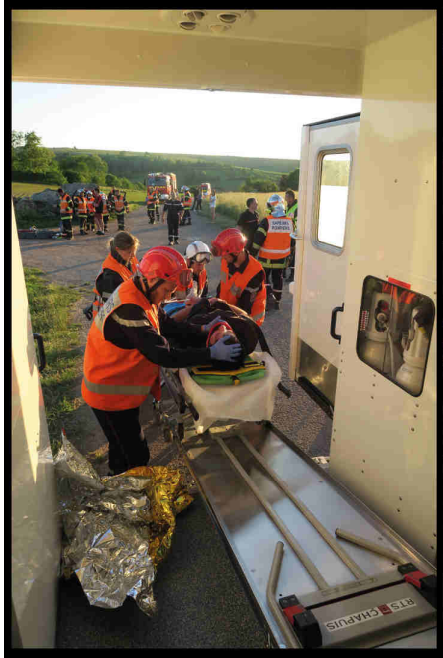

Exercice désincarcération de voiture à Willgotheim

Les incendies et feux de véhicules

La chorale

Présidente : Martine Lemmel-Brudi **Directeur et organiste : Jean-François Krauss**

La chorale occupe une place de choix dans les actions liturgiques de notre Eglise. Les offices sont plus festifs, plus joyeux selon le moment.

Les choristes s'efforcent de fréquenter régulièrement les répétitions préparatoires et d'être présents aux offices, que ce soit aux grand-messes dominicales, lors des fêtes, mariages ou aux enterrements. Ils participent également aux rencontres pour la préparation des concerts des paroisses voisines. Leur premier souci est d'être au service de la communauté, avec assiduité et fidélité tout au long de l'année, dans une belle ambiance amicale et de grande camaraderie.

Les choristes se sentent parfaitement à l'aise dans le groupe, pour preuve, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et y trouvent une source d'épanouissement personnel. Aucune récompense, juste le plaisir de se retrouver pour chanter sous la houlette de notre directeur/organiste Jean-François Krauss, professeur de musique au collège de Pfulgriesheim. Un grand merci pour son dévouement et sa super patience, son extrême pédagogie appréciée de tous et un grand merci à tous les choristes pour leur participation tout au long de l'année.

Notre séminaire de travail s'est déroulé le week-end du 20 octobre à Wangenbourg. Le travail fourni a été colossal et nous a permis de préparer un nouveau programme liturgique et profane. Ce séminaire est important pour la bonne cohésion de notre groupe.

Les évènements de l'année 2019 : Veillée Pascale le 20 avril à Schnersheim, participation de 12 choristes de Durningen. Le 7 juillet, participation à la fête patronale d'Avenheim. Le 15 septembre, messe des malades à la salle des fêtes de Durningen. Commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts. Le 30 novembre animation de la messe célébrée par le Père Denis Ledogar.

Martine Lemmel-Brudi

La chorale est en quête de nouvelles voix masculines pour renforcer les Ténors et les Basses.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis à 20h15 à l'église de Durningen, venez faire un essai.

Sur la photo de gauche à droite et de bas en haut : Sandrine Kuntzman, Nadine Karcher, Genevieve Krommenacker, Pierre Bur, Irène Muller, Claudine Robuchon, Laure Messer, Marie-Hélène Lux, Isabelle Nivel, Christine Roos, Martine Lemmel-Brudi, Jean-Pierre Schneider, Jean-Paul Falk, Frank Nivel, Chrétien Kalinowski, Roland Vidal, Raymond Ruhlmann, Dominique Neichel et Jean-François Krauss.

Absentes de la photo : Marie-Thérèse Diebolt, Jeannette Schneider, Blandine Cortinovis.

LE BIEN-VIVRE A DURNINGEN POUR TOUS : un droit… et des devoirs

***« La discorde est le plus grand mal du genre humain, la tolérance en est le seul remède. »* Voltaire**

Régulièrement le Maire et le personnel municipal sont interpellés par le non-respect de certains riverains qui provoquent des troubles du voisinage.

Un arrêté municipal du 21 décembre 2018, précise que :

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et machines-outils diverses sont autorisés :

- en semaine : de 8h à 12h et de 13h à 20h
- le samedi : de 8h à 12h et de 13h à 19h

Ils sont formellement interdits : les dimanches et jours fériés toute la journée.

Les occupants des maisons ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment des téléviseurs, enceintes acoustiques, radios, instruments de musique, appareils ménagers, piscines...

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit tout en respectant leur bien-être.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet arrêté et ne pas obliger la commune à sanctionner les infractions.

Le Maire
Gabrielle Fiacre

Mairie de Durningen

1 place de la Mairie - 67270 DURNINGEN

Tél. : 03 88 69 60 42 / Fax : 09 70 61 72 67 - E-mail : mairie.durningen@wanadoo.fr

Lundi :	10h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi :	10h00 - 12h00	16h00 - 19h00
Jeudi :	10h00 - 12h00	15h00 - 17h00
Vendredi :	10h00 - 12h00	